



Collections statistiques du

**Ministère de l'Équipement, du Logement,
de l'Aménagement du Territoire et des Transports**

1987

n° 137

Prix: 36 F

statistiques
et études générales

ISSN 0184.6892

L'amélioration-entretien
dans le bâtiment non résidentiel
(Edition 1987)

Les chantiers des entreprises
de bâtiment et de travaux publics
en 1985
(enquête réalisée en 1986)

Direction des Affaires Économiques et Internationales

Le Bureau de l'Information Statistique et de la Diffusion

propose aux lecteurs des publications
de la **DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES
ET INTERNATIONALES :**

- l'accès au fichier des statistiques
de la construction neuve
- un service de renseignements téléphoniques
45.75.62.58, poste 46-47

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Équipement,
du Logement,
de l'Aménagement du Territoire
et des Transports

STATISTIQUES

ET ÉTUDES

GÉNÉRALES

N° 137

Diffusé par :

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
29-31, quai Voltaire 75340 PARIS CEDEX 07
TEL. 40.15.70.00
TELEX 204826 DOCFRAN PARIS

Le numéro: 36 F

L'abonnement (10 numéros): France et Etranger
345 FF

Commande adressée à

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
124, rue Henri-Barbusse
93308 AUBERVILLIERS CEDEX

Règlement à réception de la facture.

Bureaux de vente :
39, quai Voltaire - 75340 PARIS CEDEX 07
165, rue Garibaldi - 69401 LYON CEDEX 03

**La reproduction partielle ou totale des statistiques et études diffusées dans ce bulletin
est autorisée sous réserve de l'indication des sources.**

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU LOGEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRANSPORTS

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET INTERNATIONALES

L'AMÉLIORATION-ENTRETIEN
DANS LE BATIMENT
NON RESIDENTIEL

(EDITION 1987)

LES CHANTIERS
DES ENTREPRISES DE BÂTIMENT
ET DE TRAVAUX PUBLICS
EN 1985

(ENQUÊTE RÉALISÉE EN 1986)

AVERTISSEMENT

A la fin de ce volume (p. 81) figure un questionnaire dont le but est de permettre aux auteurs de recueillir l'avis des lecteurs sur la présentation et le contenu de cette publication. Nous vous remercions par avance du temps passé à y répondre.

SOUS-DIRECTION DES ACTIONS STATISTIQUES

BUREAU DES SYSTÈMES D'INFORMATION
SUR LES PROFESSIONS
DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

STATISTIQUES ET ÉTUDES GÉNÉRALES

Derniers titres parus

- 124 Données économiques et financières sur le logement (établies au 31 décembre 1984).
Construction et financement de logements à l'étranger.
- 125 Statistiques de la construction en 1983.
La construction neuve dans les DOM-TOM en 1983.
- 126 Enquête sur la commercialisation des logements neufs (résultats du 2^e trimestre 1985).
Le marché du logement neuf dans les principales zones touristiques.
- 127 L'amélioration-entretien dans le bâtiment non résidentiel de 1978 à 1981.
La prime à l'amélioration de l'habitat en 1983 et 1984.
Les exportations du BTP de 1977 à 1983.
- 128 Les chantiers des entreprises de bâtiment et de génie civil et agricole en 1983.
Données régionales sur la structure du bâtiment et du génie civil et agricole en 1983.
- 129 L'amélioration-entretien du logement (édition de 1984).
La hauteur des bâtiments neufs.
Rentabilité, efficacité et taux de valeur ajoutée des entreprises de BTP de 1978 à 1983.
- 130 Structure du bâtiment et du génie civil et agricole en 1984.
Les chantiers des entreprises de bâtiment et de génie civil et agricole en 1984.
- 131 Enquête sur la commercialisation des logements neufs (résultats du 1^{er} trimestre 1986).
Le marché du logement neuf au 1^{er} semestre 1986.
- 132 Données économiques et financières sur le logement (établies au 31 décembre 1985).
Construction et financement de logements à l'étranger.
- 133 L'amélioration-entretien dans le génie civil et agricole de 1978 à 1984.
Les 10 premiers groupes du secteur BTP en 1984.
Les exportations de BTP de 1978 à 1984.
- 134 Statistiques de la construction en 1984.
La construction neuve dans les DOM-TOM en 1984.
- 135 Structure du bâtiment et des travaux publics en 1985.
- 136 Statistiques de la construction en 1986.
La construction neuve dans les DOM-TOM en 1986.

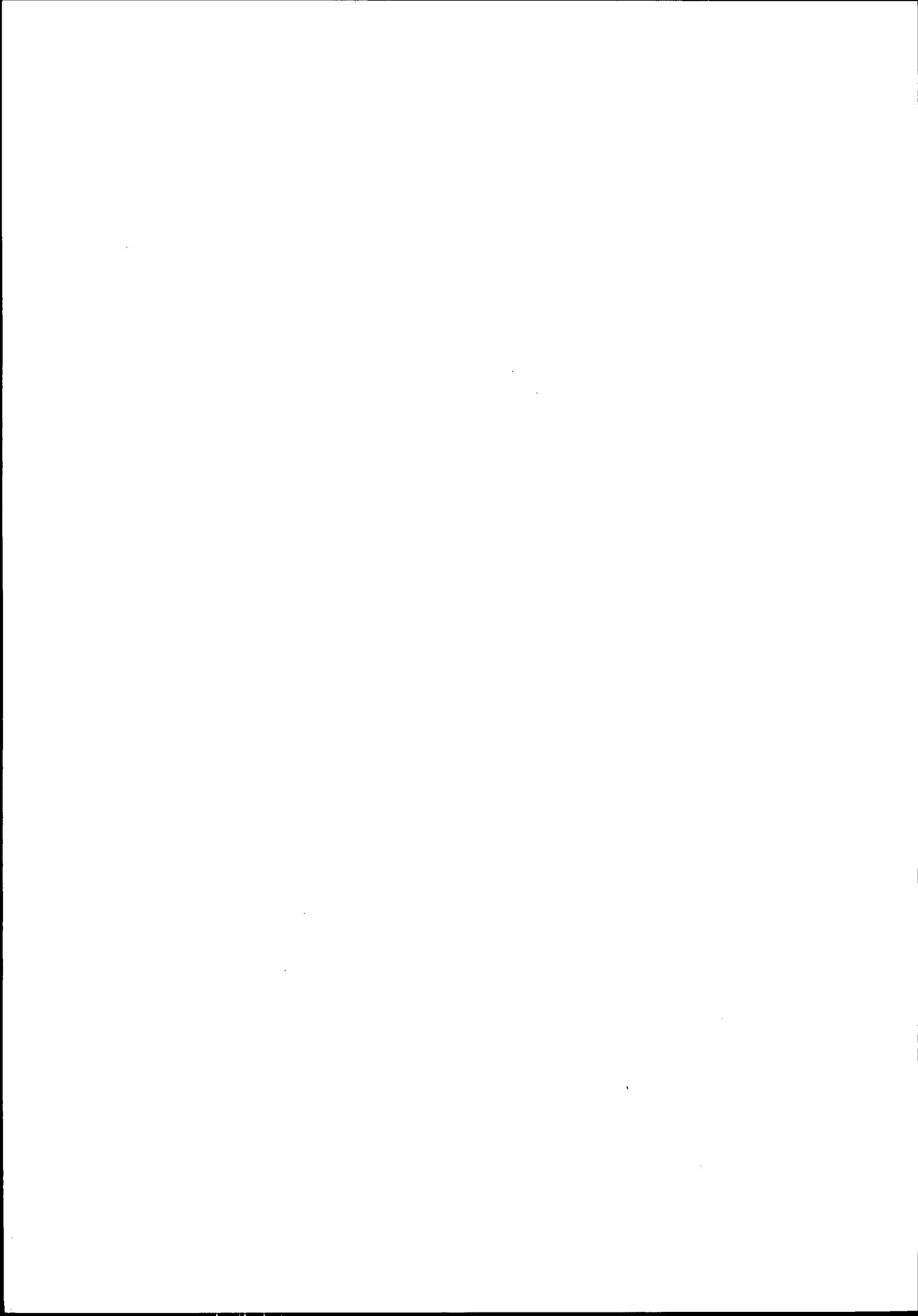
Conception et réalisation
par le Bureau
de l'Information Statistique
de la Diffusion (S / D)

LES CHANTIERS DES ENTREPRISES
DE BATIMENT
ET DE TRAVAUX PUBLICS
EN 1985

(ENTREPRISES DE 11 SALARIÉS ET PLUS)

AVERTISSEMENT

A la fin de ce volume (p. 81) figure un questionnaire dont le but est de permettre aux auteurs de recueillir l'avis des lecteurs sur la présentation et le contenu de cette publication. Nous vous remercions par avance du temps passé à y répondre.



SOMMAIRE

	Pages
LES CHANTIERS DES ENTREPRISES DU BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS EN 1985	22
NOTE MÉTHODOLOGIQUE	25
DÉFINITION DES INFORMATIONS PUBLIÉES	27
NOMENCLATURE D'ACTIVITÉS ET DE PRODUITS	28
RÉTROSPECTIVE DES CHANTIERS EN MÉTROPOLE	29
Chapitre 1 - CHANTIERS DES ENTREPRISES DU PLUS DE 10 SALARIÉS EN MÉTROPOLE	31
◦ Montant des travaux directs en métropole selon	
1.1 Le maître d'ouvrage	31
1.2 L'ouvrage	34
1.3 La nature des travaux	36
1.4 Le maître d'ouvrage et l'ouvrage	41
1.5 Les principaux ouvrages, la nature des travaux et la taille des entreprises	42
1.6 L'état de l'ouvrage	44
1.7 Analyse de la sous-traitance confiée en métropole	46
Chapitre 2 - CHANTIERS DES ENTREPRISES DE PLUS DE 10 SALARIÉS HORS MÉTROPOLE	47
◦ Montant des travaux selon	
2.1 Les principaux pays importateurs	47
2.2 La région du monde et l'ouvrage	47
2.3 L'ouvrage et la taille des entreprises	48
2.4 La nature des travaux et la taille des entreprises	48
Chapitre 3 - RÉSULTATS RÉGIONAUX	50
3.1 Analyse des échanges inter-régionaux	51
◦ Travaux réalisés par région de chantier et :	
3.2 Selon le maître d'ouvrage	56
3.3 Selon le type d'ouvrage	57
3.4 Selon la nature du travail	58
3.5 Les établissements des entreprises de 50 salariés et plus	59
ANNEXES - Questionnaires de l'Enquête Annuelle d'Entreprise	63
Questionnaire d'évaluation de la publication	81

LES CHANTIERS DES ENTREPRISES DE B.T.P. EN 1985

(entreprises de plus de dix salariés)

Cette publication a pour objet de présenter les résultats de l'enquête annuelle sur l'activité des entreprises de bâtiment et de travaux publics en 1985, et plus particulièrement ceux relatifs à leurs chantiers. Les principaux résultats sont les suivants :

- La part des travaux neufs en métropole s'est renforcée au détriment de l'amélioration-entretien, notamment pour les ouvrages de génie civil et agricole.
- 14 % de l'activité totale est réalisée hors métropole. L'Afrique du Nord est le premier client.
- Les régions de l'ouest sont particulièrement concernées par la maison individuelle, celles du centre par le génie civil et agricole, et celles de l'est par les travaux d'amélioration-entretien.

1 - LES CHANTIERS EN MÉTROPOLE

Le montant des travaux exécutés directement en métropole par les entreprises de plus de dix salariés en 1985 est de 244,5 milliards de francs. Il augmente de 2,4 % en francs courants par rapport à 1984, ce qui équivaut à un recul de 1,2 % en francs constants.

Ce recul global est la résultante d'évolutions assez variées : ainsi le volume des travaux réalisés par les entreprises de travaux publics augmente de 1,4 % pendant que celui des entreprises de bâtiment régresse fortement (- 2,5 %), l'activité des entreprises de taille moyenne (50 à 200 salariés) diminue de façon importante (- 4 % en volume) alors que celle des entreprises de taille inférieure ou supérieure reste pratiquement stable (- 0,4 % en volume dans l'un et l'autre cas).

72 % du montant des travaux directs sont consacrés à des ouvrages de bâtiments et 28 % à des ouvrages de génie civil et agricole, partage identique à celui observé en 1984. Plus précisément 31 % des travaux sont effectués dans le domaine du logement (- 2 points par rapport à 84, cette baisse étant imputable à la maison individuelle : 13 % des travaux contre 15 % en 1984) ; 34 % sont effectués sur des bâtiments non résidentiels (dont 10 % sont destinés à des installations industrielles ou des centrales nucléaires). Les 28 % de travaux en génie civil et agricole se décomposent en 15 % pour les voies de communication (dont 11 % pour les routes), 11 % pour les lignes et canalisations et 3 % pour les autres ouvrages.

Naturellement il existe une relation entre la taille des entreprises et la nature de leur activité. Les entreprises de 11 à 19 salariés réalisent 90 % de leurs travaux en bâtiment, dont 50 % en logement, et à l'intérieur de ce poste 31 % dans la maison individuelle (proportion en recul de trois points par rapport à 1984). A l'inverse, les entreprises de 1000 salariés et plus réalisent la moitié de leurs travaux en génie civil et agricole.

La part des travaux commandés par les ménages (incluant les entreprises individuelles) aux entreprises de plus de dix salariés diminue (15,5 % des travaux de ces entreprises contre 17 % en 1984) alors que progresse de façon importante celle des sociétés privées (33 % contre 29 % en 1984). On note également que 27 % des travaux sont effectués pour le compte des administrations (12 % pour les administrations centrales, 14,5 % pour les administrations locales) et 10 % pour les sociétés publiques.

La part des travaux du secteur à destination des ménages diminue quelle que soit la tranche d'effectifs envisagée (35 % contre 37 % pour les entreprises de 11 à 19 salariés, 3,6 % contre 4,5 % pour les entreprises de 1000 salariés et plus).

Les entreprises de plus de 1000 salariés augmentent leur part de travaux destinée aux sociétés privées (40 % contre 35 % en 1984). Elles réalisent également 36 % de leurs travaux pour les administrations.

L'analyse de la nature des chantiers confirme ces constats. Les travaux de génie civil et agricole sont assurés par les grandes entreprises : 52 % des travaux de construction de chaussées (5513) sont réalisés par des entreprises de plus de mille salariés, de même pour 48 % des travaux d'ossatures autres que métalliques (5530). Elle confirme aussi la part des petites entreprises dans les travaux de Second Oeuvre : 70 % des travaux de menuiserie-serrurerie réalisés par des entreprises de 11 à 49 salariés, de même que 63 % des travaux d'aménagements-finitions.

Le croisement avec l'activité principale de l'entreprise fait apparaître la polyvalence des entreprises de certaines activités, ainsi que l'arbitraire de certaines frontières entre classes de la nomenclature. Ainsi les entreprises de construction de lignes d'électricité (5511) réalisent 70 % de leurs travaux dans cette nature de chantier et 19 % en installation électrique (5540), celles de construction industrialisée (5550) réalisent 67 % de leurs travaux en 5550, mais 30 % en maçonnerie - travaux de béton armé (5560).

L'année 1985 enregistre une augmentation significative de la part des travaux neufs par rapport à 1984, qui passe à 63,5 % du montant global (+ 3 points d'une année sur l'autre) au détriment de l'amélioration-entretien (36,5 %). L'évolution par taille d'entreprise est très hétérogène. Chez les entreprises de 11 à 19 salariés, la part de l'amélioration-entretien progresse (50 % contre 48 % en 1984), elle est stable pour les entreprises de taille moyenne et diminue très fortement pour les entreprises de plus de 500 salariés (24 % contre 38 % en 1984).

La part d'amélioration-entretien diminue plus nettement pour les ouvrages de génie civil et agricole (35 % contre 43 % en 1984) que pour ceux de bâtiment (37 % contre 38,5 %). Elle progresse même pour les logements (32 % contre 30 %).

Sous-traitance confiée - Le montant des travaux confiés en sous-traitance en métropole par les entreprises de plus de dix salariés, qui s'ajoutent aux 244,5 milliards de francs de travaux directs, s'élève à 39,5 milliards de francs en 1985. Il représente 14 % des travaux déclarés par les entreprises en métropole, c'est à dire la même proportion qu'en 1984. Cette part est plus forte pour les entreprises de gros-œuvre (23 %) et les entreprises de 200 salariés et plus (17 %). La part des travaux neufs dans les travaux confiés en sous-traitance est supérieure à celle observée pour l'ensemble des travaux (74 % contre 63,5 %).

2 - LES CHANTIERS HORS MÉTROPOLE

L'enquête annuelle d'entreprise recense les travaux exécutés hors métropole par les entreprises ayant leur siège social en France et par leurs établissements installés à l'étranger ou dans les T.O.M.. Se trouvent exclus les travaux des filiales à l'étranger ou dans les T.O.M.

Ainsi définis, les travaux hors métropole représentent un montant de 40,1 milliards de francs, soit pratiquement le même montant en francs courants qu'en 1984 (ce qui marque un recul en francs constants de 3,8 %). L'activité hors métropole a ainsi moins compensé que par le passé le tassement de l'activité métropole. Les principales zones géographiques clientes sont l'Afrique du Nord (pour 28 % du montant total, dont 20 % pour l'Algérie) et le Moyen-Orient (22 % dont 11 % pour l'Arabie Saoudite).

Les entreprises consacrent 14 % de leur activité globale aux travaux hors métropole. Mais cette proportion atteint 48 % pour les entreprises d'infrastructure générale (APE 5512), 38 % pour l'activité 5520 (forages, sondages, fondations spéciales) et 37 % pour celle de construction d'ossatures autres que métalliques (5530). Les entreprises d'infrastructure générale assurent à elles seules 43 % du montant total des travaux hors métropole. L'activité hors métropole du secteur est concentrée sur les grandes entreprises : les entreprises de mille salariés et plus réalisent 64 % de l'ensemble de ces travaux. Elle est l'apanage des entreprises ayant leur siège social en Ile-de-France, qui assurent 92 % du montant des travaux hors métropole.

Les chantiers réalisés sont, pour 52 % de leur montant, relatifs à des ouvrages de bâtiment, et pour 48 % à des ouvrages de génie civil et agricole.

3 - ANALYSE REGIONALE DU SECTEUR B.T.P.

○ Par région de siège social des entreprises

Les entreprises ayant leur siège social en Ile-de-France occupent une place prépondérante. Elles représentent 21 % du nombre total d'entreprises de plus de dix salariés, réalisent 46 % de l'ensemble des travaux (39 % en métropole et surtout 92 % hors métropole), emploient 37 % de la population active et interviennent pour 46 % dans le montant total des investissements. Par rapport à 1984, ces différents ratios n'évoluent pas, à l'exception de la part dans le montant total d'investissements, 46 % alors qu'on notait 50 % en 1984.

Après viennent les entreprises de Rhône-Alpes, qui représentent 10 % du nombre total et réalisent 8 % du montant global des travaux, celles de Provence-Alpes-Côte d'Azur (8 % du nombre total d'entreprises, 6 % des travaux) et celles du Nord/Pas-de-Calais (6 % du nombre d'entreprises, 5 % des travaux).

Par rapport à 1984, quelques régions connaissent une évolution de leur activité de B.T.P. sensiblement différente de la moyenne nationale. Ainsi, les entreprises de Champagne-Ardenne et du Nord/Pas-de-Calais voient leur population active augmenter respectivement de 5,6 % et 0,2 %, alors qu'on note un recul de 4,7 % au niveau national. En revanche, la Bretagne et le Poitou-Charentes enregistrent une diminution importante de leur population active, respectivement - 13 % et - 10 %.

◦ Par région de chantier

La prépondérance de la région Ile-de-France est ici bien évidemment moins forte. 26 % du montant des travaux réalisés en métropole sont effectués en Ile-de-France, 10 % en Rhône-Alpes, 8 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 7 % dans le Nord/Pas de Calais ; cette répartition ne subit pas de changement significatif par rapport à 1984.

Dans certaines régions de l'ouest, la part des travaux neufs est forte : 67 % des travaux dans le neuf en Basse-Normandie et en Bretagne, 65,5 % en Aquitaine contre 63,5 % pour l'ensemble de la France. En revanche, on trouve une part élevée de travaux d'amélioration-entretien en Alsace et en Franche-Comté (respectivement 44 et 46 % contre 36,5 % pour l'ensemble de la France).

Egalement, dans les régions de l'ouest, la part de travaux consacrée à la maison individuelle est supérieure à la moyenne nationale : 18 % en Basse-Normandie, 22 % en Bretagne, 19 % dans les Pays-de-Loire, 19 % en Poitou-Charentes, 20 % dans le Limousin contre 13 % dans l'ensemble de la France. Certaines régions de l'intérieur, par contre, voient une partie importante de leurs travaux réalisée dans les ouvrages de génie civil et agricole : 41 % en Auvergne, 35,5 % dans la région Centre, et 35 % en Bourgogne, alors que cette proportion n'est que de 27,6 % pour l'ensemble de la France.

Par rapport à l'année 1984, le montant des travaux réalisés par région de chantier évolue très différemment d'une région à l'autre. Il progresse en francs constants de 11 % en Bourgogne, de 12 % en Auvergne et de 10 % dans le Nord/Pas-de-Calais ; par contre il diminue, toujours en francs constants, de 17 % en Bretagne et de 9,5 % en Poitou-Charentes alors que le recul au niveau national n'est que de 1,2 %.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les enquêtes annuelles d'entreprises ont pour but de décrire chaque année la structure et l'activité des principaux secteurs de l'économie : bâtiment et travaux publics, industrie, transports, industries agricoles et alimentaires, commerces, services.

L'enquête annuelle portant sur le secteur du bâtiment et du génie civil et agricole (B.G.C.A.) est réalisée par la Sous-Direction des Actions Statistiques du Ministère de l'Équipement, du Logement, de l'Aménagement du Territoire et des Transports.

Ce volume présente les résultats de l'enquête portant sur l'année 1985 (enquête réalisée en 1986). Il traite des chantiers des entreprises de B.T.P. en 1985 ainsi que de l'analyse régionale du secteur et fait suite au n° 135 de la même collection consacré à la structure du secteur.

1 - CHAMP DE L'ENQUÊTE

- Unités interrogées : entreprises françaises dont l'activité principale exercée (APE) relève du secteur BTP (classe 55 de la Nomenclature d'Activités et de Produits). Le détail des postes de cette nomenclature est donné page 28.
- Les Sociétés Auxiliaires de Matériel (SAM), filiales d'entreprises de BTP, sont interrogées en même temps que leurs entreprises-mères ; les montants d'investissements des SAM et de leurs entreprises-mères sont additionnés.
- L'enquête portant sur l'année 1985 n'a concerné, comme en 1980, 1982 et 1984, que les entreprises employant plus de dix salariés.

2 - ÉCHANTILLON

La base de sondage est le fichier SIRENE (Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et des Établissements).

Les entreprises employant au moins vingt salariés sont toutes interrogées, celles employant de 11 à 19 salariés sont interrogées avec un taux de sondage de 1/5.

3 - QUESTIONNAIRES

Les questionnaires sont envoyés aux entreprises par voie postale.

L'exploitation est réalisée par la Sous-Direction des Actions Statistiques.

Deux types de questionnaires sont utilisés (voir à la fin du volume) :

- un questionnaire général (QG) pour les entreprises de 50 salariés et plus ;
 - un questionnaire simplifié (QS) pour les entreprises de moins de 50 salariés.
- Les deux questionnaires sont reproduits à la fin de ce volume.

4 - FIABILITÉ DES RÉSULTATS

Les réponses des entreprises font l'objet d'une vérification approfondie. Le taux de réponse à la fin de l'enquête 1985 s'est établi à 82,4 %, ce qui correspond à un taux de couverture (en montant de chiffre d'affaires) de l'ordre de 86 %. Pour les entreprises importantes qui n'ont pas répondu, certaines données comptables sont recueillies auprès des Greffes des Tribunaux de Commerce, et seules les données des chantiers sont estimées.

Les quelques particularités suivantes appellent des précisions.

- Exercice comptable : les entreprises ont fourni les données du dernier exercice comptable clos avant le 31 décembre 1985. Pour l'enquête 1984 cette date limite était le 1^{er} avril 1985. Les entreprises ayant clos leur exercice entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 1985 ont vu leurs résultats de l'enquête 1984 repris pour l'année 1985. Environ 10 % de l'ensemble des entreprises sont concernées par cette procédure. Il en résulte une légère sous-estimation de l'évolution de l'activité du secteur en 1985, notamment pour la partie exhaustive de l'enquête (entreprises de 20 salariés et plus). On note que 70 % des entreprises ont un exercice coïncidant avec l'année civile 1985.

◦ Durées d'exercices différentes de 12 mois : les montants sont tous ramenés à une durée standard de 12 mois. En 1985, seules 2 % des entreprises ont été concernées par cette correction.

◦ Estimation des entreprises non répondantes

Les entreprises non répondantes (refus, inconnues) font l'objet d'estimations à partir de moyennes calculées par activité principale et par tranche d'effectif salarié.

Modification du poids initial de certaines entreprises

Le poids initial des entreprises est modifié dans deux cas :

- l'entreprise a changé d'activité principale ou de tranche d'effectif salarié : on modifie son poids en conséquence.
- l'entreprise reste inconnue en fin d'enquête : on diminue son poids en tenant compte de la probabilité qu'a cette entreprise d'avoir cessé son activité.

◦ Cessations d'activité, règlements judiciaires

Les entreprises ayant cessé leur activité avant le 30 juin 1985 sont éliminées des résultats. Les entreprises ayant cessé leur activité entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 1985 font l'objet d'une estimation sur 12 mois. Les entreprises en règlement judiciaire font l'objet d'une estimation en fonction de leur effectif salarié réel.

Ce fascicule, destiné à satisfaire le plus grand nombre possible d'utilisateurs, ne contient qu'une partie de l'information recueillie.

Des exploitations spécifiques peuvent être réalisées à la demande par la S.D.A.S.

S'adresser à la

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET INTERNATIONALES

SOUS-DIRECTION DES ACTIONS STATISTIQUES

**Bureau des Systèmes d'Information sur les Professions
du Bâtiment et des Travaux Publics (S/P)**

34, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Tél. 45.75.62.58 - Poste 4515, 4536, 4537, 4527

DEFINITION DES INFORMATIONS PUBLIEES

1 - RESULTATS GENERAUX

Investissements : Il s'agit des investissements corporels des entreprises et des sociétés auxiliaires de matériel (S.A.M.). On distingue :

- investissements bruts : cessions non déduites
- investissements nets : cessions déduites.

Les montants d'investissements publiés s'entendent hors apport.

Personnes actives : Somme de l'effectif salarié et de l'effectif non-salarié.

Salariés : Les effectifs publiés sont ceux au 30 juin de l'année enquêtée. On distingue :

- l'effectif salarié inscrit dans les établissements de métropole et des D.O.M., décomposable en ouvriers et apprentis d'une part, E.T.A.M. et cadres d'autre part ;
- l'effectif salarié disponible : somme de l'effectif salarié inscrit et de l'effectif détaché ou prêté à l'entreprise (personnel non rémunéré par elle mais travaillant sous sa responsabilité) à l'exclusion du personnel intérimaire ;
- l'effectif salarié total : somme de l'effectif salarié inscrit et de l'effectif salarié détaché ou prêté par l'entreprise (personnel rémunéré par elle et ne travaillant pas sous sa responsabilité).

Taille de l'entreprise : Les tranches de taille utilisées sont déterminées par la somme de l'effectif salarié total au 31 décembre des établissements de métropole et de D.O.M., et de l'effectif salarié au 30 juin des établissements situés hors métropole.

Travaux de B.G.C.A. déclarés (hors taxes) : Travaux de B.G.C.A. (en métropole et hors métropole) exécutés directement par l'entreprise ou confiés par elle à des sous-traitants.

Travaux de B.G.C.A. exécutés directement (hors taxes) : Travaux de B.G.C.A. (en métropole et hors métropole) après soustraction des travaux confiés à des sous-traitants.

Travaux exportés : Chantiers effectués hors métropole par les entreprises ayant leur siège en France (les chantiers des filiales à l'étranger ne sont pas pris en compte).

2 - LES CHANTIERS

Degré de spécificité des travaux : Part des travaux d'une nature de chantier, réalisée par les entreprises d'une activité principale donnée.

Degré d'association des travaux : Part des travaux d'une activité principale, réalisée dans une nature de chantier donnée.

Etat de l'ouvrage :

- Neuf : travaux effectués sur un ouvrage ou fraction d'ouvrage n'ayant jamais servi.
- Amélioration-entretien : travaux effectués sur un ouvrage ayant déjà servi, dans le but :
 - d'améliorer la qualité du service rendu par l'ouvrage, ex. : installation du chauffage central, élargissement d'une route ;
 - de maintenir l'ouvrage en état sans changer son usage ni la nature des prestations qu'il peut offrir.

Degré de spécialisation d'une entreprise en amélioration-entretien de logement =
$$\frac{\text{montant des travaux métropole en amélioration-entretien de logement de l'entreprise}}{\text{montant total des travaux métropole de logement de l'entreprise}}$$

Mode de commande : Cette variable ne donne pas lieu à publication dans ce volume en raison du manque de fiabilité des réponses à cette question observé depuis quelques années. Elle sera retirée du questionnaire à partir de l'année 1986.

Nature de l'ouvrage : La nomenclature des ouvrages de génie civil et agricole a été redéfinie pour l'enquête 1985, de manière à distinguer trois catégories d'ouvrage : voies de communication, lignes-canalisation et autres ouvrages de génie civil et agricole.

Nature du chantier : Travail effectué par l'entreprise sur un chantier, classé selon la nomenclature d'activités et de produits (N.A.P.)

Région de siège : Région d'implantation du siège social de l'entreprise. Les montants de travaux correspondants représentent les travaux exécutés par les entreprises de la région, quelle que soit la localisation des chantiers.

Région de chantier : Les montants des travaux correspondants représentent les travaux exécutés dans la région quelle que soit la région de siège des entreprises concernées.

NOMENCLATURE D'ACTIVITÉS ET DE PRODUITS

5510	Travaux d'aménagement des terres et des eaux ; voirie ; parcs et jardins
5511	Construction de lignes de transport d'électricité
5512	Travaux d'infrastructure générale
5513	Construction de chaussées
5520	Entreprises de forages, sondages ; fondations spéciales
5530	Construction d'ossatures autres que métalliques
5531	Installation industrielle, montage-levage
5540	Installation électrique
5550	Construction industrialisée
5560	Maçonnerie et travaux courants de béton armé
5570	Génie climatique
5571	Menuiserie - Serrurerie
5572	Couverture, plomberie et installations sanitaires
5573	Aménagements, finitions

Les activités de fabrication de menuiserie métal, menuiserie bois et produits en béton sont classées dans le secteur B.G.C.A. si elles assurent la mise en œuvre de plus de 50 % de leur production.

RÉTROSPECTIVE DES CHANTIERS EN MÉTROPOLE

a - ENSEMBLE DES ENTREPRISES

MONTANT DES TRAVAUX EFFECTUÉS SELON L'OUVRAGE

Unité : million de francs

NATURE DE L'OUVRAGE	1978	1981	1983
BATIMENT			
Maisons individuelles	85 327	114 024	124 206
Autres logements	41 409	53 910	60 458
Ateliers, usines	21 721	32 440	37 619
Bureaux	16 129	23 703	28 550
Autres	31 417	46 449	51 856
Total bâtiment	196 003	270 527	302 689
GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE			
Réseaux de transport	17 296	27 714	32 497
Réseaux de distribution	12 668	21 187	24 065
Autres	8 559	12 527	14 932
Total génie civil et agricole	38 523	61 428	71 495
TOTAL	234 525	331 955	374 184

MONTANT DES TRAVAUX EFFECTUÉS SELON LE CLIENT

Unité : million de francs

MAITRE D'OUVRAGE	1978	1981	1983
Sociétés et quasi sociétés publiques non financières	18 753	28 518	29 462
Sociétés et quasi sociétés privées non financières	47 915	70 758	92 586
Sociétés et quasi sociétés financières	2 760	4 050	4 118
Organismes d'HLM	10 632	14 319	19 253
Promoteurs	15 707	21 186	19 399
Administrations	40 491	67 410	72 703
Ménages	98 268	125 714	136 663
TOTAL	234 525	331 955	374 184

MONTANT DES TRAVAUX EFFECTUÉS SELON L'ÉTAT DE L'OUVRAGE

Unité : million de francs

ÉTAT DE L'OUVRAGE	1978	1981	1983
Neuf	141 759	194 999	206 731
Amélioration-Entretien	92 766	136 956	167 453
BATIMENT GÉNIE CIVIL OU AGRICOLE	234 525	331 955	374 184

b - ENTREPRISES DE PLUS DE 10 SALARIÉS

MONTANT DES TRAVAUX EFFECTUÉS SELON L'OUVRAGE*

Unité : million de francs

NATURE DE L'OUVRAGE	1980	1981	1982	1983	1984		1985*
BATIMENT							
Maisons individuelles	36 221	38 078	36 996	36 455	36 330		32 800
Autres logements	35 199	38 777	43 057	42 048	41 776		42 696
Ateliers, usines	23 803	26 190	28 822	28 746	27 029		28 310
Bureaux	17 044	17 584	19 067	21 175	17 740		18 805
Autres	28 380	32 769	35 390	36 913	50 151		54 279
Total bâtiment	140 647	153 398	163 333	165 337	173 026		176 690
GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE							
Réseaux de transport	23 544	26 521	29 617	29 938	29 285	Voies de communication	35 769
Réseaux de distribution	18 026	19 780	22 570	22 910	20 512	lignes et canal.	25 947
Autres GCA	9 777	10 691	15 992	12 492	15 817	Autres GCA	5 864
Total génie civil et agricole	51 347	56 992	68 178	65 341	65 614		67 580
TOTAL	191 994	210 391	231 511	230 678	238 640		244 470

MONTANT DES TRAVAUX EFFECTUÉS SELON LE CLIENT

Unité : million de francs

MAITRE D'OUVRAGE	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Sociétés et quasi sociétés publiques non financières	22 980	25 931	28 688	26 184	26 051	24 523
Sociétés et quasi sociétés privées non financières	50 494	51 379	60 201	67 167	69 596	79 861
Institutions de crédit et entreprises d'assurances	2 515	3 106	2 769	2 992	4 151	3 508
Organismes d'HLM	11 159	12 169	14 276	15 985	16 209	15 970
Promoteurs	15 907	17 410	17 790	15 178	16 554	15 768
Administrations	49 151	58 653	63 994	62 565	65 640	66 623
Ménages	39 788	41 743	43 793	40 607	40 439	38 217
TOTAL	191 994	210 391	231 511	230 678	238 640	244 470

MONTANT DES TRAVAUX EFFECTUÉS SELON L'ETAT DE L'OUVRAGE

Unité : million de francs

ÉTAT DE L'OUVRAGE	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Neuf	128 661	139 177	146 714	140 126	143 749	155 179
Amélioration-Entretien	63 333	71 214	84 797	90 552	94 891	89 291
BATIMENT GÉNIE CIVIL OU AGRICOLE	191 994	210 391	231 511	230 678	238 640	244 470

* A partir de l'année 1985, la nomenclature des ouvrages de génie civil et agricole a été modifiée.

Chapitre 1 - CHANTIERS EN METROPOLE

1.1. - LE MAITRE D'OUVRAGE

1.1.1. - MONTANT DES TRAVAUX SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE ET LA NATURE DU CLIENT

Unité : million de francs

CLIENT	11 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 199 salariés	200 à 499 salariés	500 à 999 salariés	1 000 salariés et plus	TOTAL
SOCIETES ET QUASI SOCIETES PUBLIQUES NON FINANCIERES								
Secteur énergie	647	1 866	1 540	1 715	1 793	2 142	3 855	13 559
Secteur transports	362	792	507	576	612	660	721	4 231
Autres	657	1 715	826	760	791	657	1 326	6 732
Total	1 666	4 373	2 872	3 052	3 197	3 459	5 903	24 523
SOCIETES ET QUASI SOCIETES PRIVEES NON FINANCIERES	8 646	19 074	8 759	8 143	8 427	8 385	18 487	79 861
INSTITUTIONS DE CREDIT ET ENTREPRISES D'ASSURANCE								
Institutions de crédit	449	1 081	248	189	242	106	146	2 462
Entreprises d'assurances	124	489	113	50	140	43	66	1 025
S.q.s. financières sans autre précision	—	1	—	—	19	—	—	21
Total	573	1 570	361	239	402	149	212	3 508
ORGANISMES D'HLM	1 960	5 025	2 186	2 505	1 563	1 015	1 715	15 970
PROMOTEURS	2 302	5 031	2 008	2 056	1 758	1 436	1 168	15 768
ADMINISTRATIONS								
Administrations publiques centrales	1 856	5 282	3 201	3 304	3 353	3 836	8 005	28 837
Administrations publiques locales	3 832	9 365	4 778	4 096	3 329	2 203	8 307	35 910
Administrations de Sécurité sociale	69	184	60	70	38	18	110	550
Administrations privées	198	370	119	100	98	32	50	967
Administrations étrangères et internationales	3	23	9	4	7	9	67	122
Administrations sans autre précision	39	63	2	60	73	—	—	236
Total	5 997	15 287	8 169	7 634	6 898	6 098	16 540	66 623
MENAGES	11 405	13 933	4 417	3 438	2 742	620	1 663	38 217
ENSEMBLE	32 548	64 234	28 772	27 077	24 986	21 163	45 690	244 470

**1.1.2 - MONTANT DES TRAVAUX SELON LA NATURE DU CLIENT
ET LA NATURE DU TRAVAIL (suite)**

Unité : million de francs

CLIENT	5510 Travaux d'aménagem. etc.	5511 Construction de lignes de transports, etc.	5512 Infrastructure générale	5513 Construction de chaussées	5520 Forages, sondages, etc.	5530 Construction d'ossatures, etc.
SOCIETES ET QUASI SOCIETES PUBLIQUES NON FINANCIERES						
Secteur énergie	1 521	4 019	1 735	17	239	571
Secteur transports	172	478	1 500	27	223	391
Autres	569	1 042	395	10	41	79
Total	2 262	5 540	3 630	54	503	1 041
SOCIETES ET QUASI SOCIETES PRIVEES NON FINANCIERES	7 174	2 302	5 685	3 821	1 191	2 376
INSTITUTIONS DE CREDIT ET ENTREPRISES D'ASSURANCE						
Institutions de crédit	50	—	—	1	3	37
Entreprises d'assurances	21	—	5	—	—	7
S.q.s. financières sans autre précision	—	1	—	—	—	—
Total	72	1	5	1	4	45
ORGANISMES D'HLM	544	5	14	44	58	1 234
PROMOTEURS	984	17	49	66	16	553
ADMINISTRATIONS						
Administrations publiques centrales	5 613	969	2 294	4 468	363	1 327
Administrations publiques locales	10 798	1 610	1 023	3 010	134	917
Administrations de Sécurité sociale	28	—	7	—	6	11
Administrations privées	148	19	7	23	3	18
Administrations étrangères et internationales	—	—	—	—	—	—
Administrations sans autre précision	7	8	11	—	—	28
Total	16 594	2 606	3 342	7 501	507	2 301
MENAGES	2 144	201	244	296	41	149
ENSEMBLE	29 774	10 672	12 968	11 784	2 319	7 698

1.1.2 - MONTANT DES TRAVAUX SELON LA NATURE DU CLIENT
ET LA NATURE DU TRAVAIL (suite)

Unité : million de francs

5531 Installation industrielle etc.	5540 Installation électrique	5550 Construction industrialisée	5560 Maçonnerie etc.	5570 Génie climatique	5571 Menuiserie Serrurerie	5572 Couverture Plomberie etc.	5573 Aménagem. Finitions	TOTAL
193	2 132	115	1 617	366	420	136	478	13 559
6	355	1	572	90	116	94	206	4 231
131	1 006	5	1 065	500	320	1 136	432	6 732
330	3 493	120	3 254	956	857	1 366	1 116	24 523
1 074	11 216	1 196	15 553	8 971	6 285	4 532	8 486	79 861
—	476	—	688	186	510	113	396	2 462
—	144	8	310	91	163	126	149	1 025
—	—	—	19	—	—	—	—	21
—	621	8	1 017	278	673	239	545	3 508
—	593	144	6 123	1 361	1 866	1 604	2 380	15 970
1	986	138	7 216	566	1 874	1 281	2 023	15 768
25	2 097	92	5 352	1 487	1 335	1 813	1 602	28 837
31	5 427	186	6 114	1 337	1 708	1 419	2 194	35 910
—	79	2	170	44	82	47	74	550
1	88	—	298	81	80	93	106	967
—	7	—	84	6	8	1	16	122
—	16	—	9	11	22	10	115	236
57	7 714	281	12 028	2 967	3 234	3 383	4 107	66 623
85	1 986	2 517	15 065	2 422	5 243	3 866	3 956	38 217
1 548	26 609	4 405	60 256	17 520	20 032	16 271	22 613	244 470

1.2 L'OUVRAGE

1.2.1 MONTANT DES TRAVAUX SELON L'OUVRAGE (Nomenclature détaillée)

Unité : million de francs et %

NATURE DE L'OUVRAGE	MONTANT	
BATIMENT		
LOGEMENTS		
Maisons individuelles	32 800	13,4
Logements collectifs	29 202	11,9
Logements sans autre précision	13 494	5,5
Total logements	75 496	30,8
BATIMENTS RÉSIDENTIELS		
Bâtiments résidentiels pour collectivités	2 849	1,2
Bâtiments résidentiels à caractère hôtelier	1 961	0,8
Bâtiments résidentiels sans autre indication	236	0,1
Total bâtiments résidentiels	5 046	2,1
BATIMENTS NON RÉSIDENTIELS		
Installations et bâtiments agricoles	680	0,3
Centrales nucléaires	3 637	1,5
Installations industrielles de grande dimension	13 669	5,6
Installations industrielles de petite dimension	11 004	4,5
Bâtiments destinés au stockage	2 466	1,0
Garages et parkings	1 430	0,6
Commerces de détail	6 391	2,6
Bureaux, halls	18 805	7,7
Bâtiments destinés à l'enseignement et la recherche	5 943	2,4
Bâtiments à vocation culturelle, sportive, de loisirs ou religieuse	5 151	2,1
Bâtiments à vocation sanitaire et sociale	3 950	1,6
Autres bâtiments non résidentiels	9 726	4,0
Total bâtiments non résidentiels	82 852	33,9
Bâtiments sans autre indication	13 495	5,5
TOTAL BATIMENT	176 889	72,3
GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE		
VOIES DE COMMUNICATION		
Routes, chaussées, et pistes	26 096	10,7
Voies ferrées y compris métro	3 191	1,3
Ponts, tunnels	3 972	1,6
Ports, voies navigables	1 572	0,6
Autres voies de communication	939	0,4
Total voies de communication	35 770	14,6
LIGNES ET CANALISATIONS		
Ouvrages de télécommunications	1 910	0,8
Lignes de transport d'électricité	11 932	4,9
Conduites de pétrole et de gaz	2 073	0,8
Conduites d'eau	7 951	3,3
Autres lignes et canalisations	2 082	0,9
Total lignes et canalisations	25 948	10,7
AUTRES OUVRAGES DE G.C.A.		
Aménagement des terres et des eaux	2 567	1,1
Equipements sportifs et de loisir	1 836	0,8
G.C.A. sans autre indication	1 461	0,6
Total autres ouvrages de G.C.A.	5 864	2,5
TOTAL GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	67 582	27,7
ENSEMBLE DES OUVRAGES	244 470	100,0

1.2.2 MONTANT DES TRAVAUX SELON L'OUVRAGE, L'ACTIVITÉ PRINCIPALE ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE

Unité : million de francs

ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'ENTREPRISE	BATIMENT					GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE			TOTAL
	Maisons individuelles	Autres logements	Ateliers Usines (*)	Bureaux	Autres	Voies de communication	Lignes et canalisations	Autres ouvrages	
5510 Travaux d'aménagement des terres et des eaux ; voirie ; parcs et jardins	1 548	1 171	588	207	2 513	8 524	7 691	2 819	25 061
5511 Construction de lignes de transport d'électricité	71	142	1 206	184	1 088	747	6 182	45	9 665
5512 Travaux d'infrastructure générale	262	621	2 313	457	3 326	7 474	3 404	1 023	18 879
5513 Construction de chaussées	237	62	126	29	737	13 138	449	518	15 296
5520 Forages, sondages, fondations spéciales	21	79	291	54	754	569	532	391	2 691
5530 Construction d'ossatures autres que métalliques	215	2 347	1 375	779	1 939	1 691	181	84	8 611
5531 Installation industrielle ; montage-leverage	—	6	1 188	89	409	133	3	158	1 987
5540 Installation électrique	996	2 654	8 588	2 927	4 584	982	6 256	135	27 123
5550 Construction industrialisée	3 158	1 667	227	231	1 006	28	2	1	6 321
5560 Maçonnerie ; travaux courants de béton armé	13 997	14 013	821	3 891	14 359	2 095	894	536	54 607
5570 Génie climatique	1 752	2 925	3 189	1 806	6 460	108	31	18	16 291
5571 Menuiserie ; serrurerie	4 846	4 868	1 630	3 266	5 163	53	20	68	19 912
5572 Couverture, plomberie et installations sanitaires	2 788	4 264	1 159	2 008	4 818	41	137	20	15 235
5573 Aménagements, finitions	2 907	7 876	1 608	2 878	7 122	186	165	49	22 791
BATIMENT, GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	32 800	42 696	28 310	18 805	54 279	35 769	25 947	5 864	244 470

Unité : million de francs

TAILLE DE L'ENTREPRISE	BATIMENT					GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE			TOTAL
	Maisons individuelles	Autres logements	Ateliers Usines (*)	Bureaux	Autres	Voies de communication	Lignes et canalisations	Autres ouvrages	
11 à 19 salariés	10 012	6 432	2 456	2 853	7 477	1 632	1 021	665	32 548
20 à 49 salariés	12 183	13 606	5 765	6 242	15 799	5 257	3 909	1 477	64 234
50 à 99 salariés	3 828	5 473	3 626	2 012	6 739	3 816	2 650	628	28 772
100 à 199 salariés	3 014	5 626	2 974	1 614	5 602	4 497	2 857	893	27 077
200 à 499 salariés	1 497	5 235	2 934	1 930	5 710	4 279	2 882	519	24 986
500 à 999 salariés	978	3 114	2 232	1 169	5 275	5 095	2 358	941	21 163
1000 salariés et plus	1 289	3 210	8 325	2 983	7 677	11 192	10 270	744	45 690
ENSEMBLE	32 800	42 696	28 310	18 805	54 279	35 769	25 947	5 864	244 470

(*) Ateliers industriels, usines = centrales nucléaires + installations industrielles de grande et petite dimensions.

1.3. LA NATURE DU TRAVAIL

1.3.1. MONTANT DES TRAVAUX SELON LA NATURE DU TRAVAIL (Nomenclature détaillée)

NTR NTD (1)

Unité : million de francs et %

NATURE DU TRAVAIL		MONTANT		NATURE DU TRAVAIL		MONTANT	
		%				%	
5510-1	Petits travaux de voirie	10 887	4,5	5550-1	Constr. industr. maisons individ.	2 455	1,0
2	Signalisation urbaine	425	0,2	2	Constr. industr. d'immeubles	1 301	0,5
3	Canalisations urbaines	6 257	2,6	3	Constr. industr. d'autres bâtiments	350	0,1
4	Construction d'égouts	4 127	1,7	9	Travaux sans autre indication	299	0,1
5	Aménagement d'espaces verts	1 758	0,7		TOTAL	4 405	1,8
6	Aménagement de terrains de culture	706	0,3	5560-1	Trav. de gros œuvre en maçonnerie	25 719	10,5
7	Voirie et réseaux divers	5 005	2,0	2	Trav. de gros œuvre en béton armé	5 994	2,5
9	Travaux sans autre indication	610	0,2	3	Trav. de gros œuvre sans autre ind.	8 047	3,3
	TOTAL	29 774	12,2	4	Trav. courants de terrassements et fondations pour bâtiments	1 331	0,5
5511-1	Constr. lignes transport d'électricité	10 113	4,1	5	Tous corps d'Etat (TCE)	16 581	6,8
2	Constr. lignes distribution d'énergie pour la traction électrique	422	0,2	6	Travaux de ravalement et entretien de façades	1 341	0,5
9	Travaux sans autre indication	137	0,1	7	Travaux de démolition	365	0,1
	TOTAL	10 672	4,4	9	Travaux sans autre indication	879	0,4
5512-1	Terrassement en grande masse	6 373	2,6		TOTAL	60 257	24,6
2	Construction de voies ferrées	1 905	0,8	5570-1	Installation de chauffage central	9 238	3,8
3	Travaux fluviaux et maritimes	1 268	0,5	2	Installation d'appareils de ventilation et de climatisation	3 413	1,4
4	Travaux souterrains	1 025	0,4	3	Isolation	3 723	1,5
5	Dragage	76		4	Entretien des installations	929	0,4
6	Canalisations à grande distance	1 898	0,8	9	Travaux sans autre indication	217	0,1
9	Travaux sans autre indication	425	0,2		TOTAL	17 520	7,2
	TOTAL	12 968	5,3	5571-1	Menuiserie en bois	6 374	2,6
5513-1	Constr. chaussées routes de liaison	10 994	4,5	2	Menuiserie métallique	3 212	1,3
2	Constr. de chaussées d'autoroutes	609	0,2	3	Menuiserie sans autre indication	5 285	2,2
3	Constr. de pistes d'aérodromes	38	—	4	Charpente en bois	2 852	1,2
9	Travaux sans autre indication	143	0,1	5	Serrurerie	1 976	0,8
	TOTAL	11 784	4,8	6	Pose de clôtures, treillages	114	—
5520-1	Reconnaissance des sols (profondeur faible et moyenne)	338	0,1	9	Travaux sans autre indication	219	0,1
2	Reconn. des sols à grande profond.	553	0,2		TOTAL	20 032	8,2
3	Traitement des sols	268	0,1	5572-1	Couverture et zinguerie	6 231	2,5
4	Fondations par ouvrages interposés	1 078	0,4	2	Plomberie, installations sanitaires	5 623	2,3
9	Travaux sans autre indication	83	—	3	Travaux d'étanchéité	3 425	1,4
	TOTAL	2 319	0,9	9	Travaux sans autre indication	993	0,4
5530-1	Construction charpentes d'immeubles de 10 étages et plus	3 348	1,4		TOTAL	16 271	6,7
2	Constr. de ponts et d'ouvrages d'art	2 139	0,9	5573-1	Plâtrerie, staff	3 490	1,4
3	Construction d'organes de stockage	796	0,3	2	Peinture	10 846	4,4
4	Construction d'ensembles industriels	978	0,4	3	Vitrerie, miroiterie	1 399	0,6
9	Travaux sans autre indication	437	0,2	4	Revêtement de sols et murs en tous matériaux	3 952	1,6
	TOTAL	7 698	3,1	5	Aménagement	1 406	0,6
5531-1	Montage d'ouvrages métalliques	679	0,3	6	Travaux pour foires et expositions	629	0,3
2	Installations industrielles	234	0,1	9	Travaux sans autre indication	893	0,4
3	Constr. de fours en maçonnerie, revêt. réfractaires de tous types	439	0,2		TOTAL	22 613	9,2
4	Construction de cheminées d'usines	28	—		TOTAL GÉNÉRAL	244 470	100,0
9	Travaux sans autre indication	168	0,1				
	TOTAL	1 548	0,6				
5540-1	Installation électrique pour bâtiment à usage non industriel	11 469	4,7				
2	Installation électrique pour bâtiment à usage industriel	9 912	4,1				
3	Installation et montage de postes de transformation, groupes électrogènes	3 153	1,3				
4	Eclairage public	1 627	0,7				
9	Travaux sans autre indication	448	0,2				
	TOTAL	26 609	10,9				

(1) NTR : nature de travaux regroupée — NTD : nature de travaux détaillée.

1.3.2. MONTANT DES TRAVAUX SELON L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'ENTREPRISE ET LA NATURE DU TRAVAIL

Unité : million de francs

ANNÉE 1985

ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'ENTREPRISE	NATURE DU TRAVAIL														TOTAL
	Travaux d'aménagement etc...	Construction de lignes de transports, etc...	Infrastructure générale	Construction de chaussées	Forages, Sondages, etc...	Construction d'ossatures, etc...	Installation industrielle etc...	Installation électrique	Construction industrialisée	Maçonnerie etc...	Génie climatique	Menuiserie Serrurerie	Couverture Plomberie etc...	Aménagements Finitions	
5510 Travaux d'aménagement des terres et des eaux ; voirie ; parcs et jardins	21 148	472	532	256	111	127	3	27	—	1 815	77	19	463	11	25 061
5511 Construction de lignes de transport d'électricité	405	6 823	149	2	—	45	2	1 828	75	288	16	10	17	5	9 665
5512 Travaux d'infrastructure générale	1 841	1 000	11 160	214	66	823	109	38	—	3 129	297	3	197	3	18 879
5513 Construction de chaussées	3 888	18	239	10 910	1	79	—	7	—	127	—	—	26	1	15 296
5520 Forages, sondages, fondations spéciales	48	—	169	60	2 114	161	—	2	—	131	—	—	1	4	2 691
5530 Construction d'ossatures autre que métalliques	212	—	365	20	13	5 832	—	—	1	2 157	9	—	—	2	8 611
5531 Installation industrielle ; montage-levage	17	—	83	—	—	29	1 412	20	—	21	46	264	38	56	1 987
5540 Installation électrique	172	2 237	61	33	—	—	—	24 178	—	22	251	34	122	14	27 123
5550 Construction industrialisée	7	—	—	—	—	71	—	—	4 248	1 890	8	91	5	1	6 321
5560 Maçonnerie ; travaux courants de béton armé	1 758	59	209	288	15	485	21	129	59	49 747	167	691	488	490	54 607
5570 Génie climatique	75	1	1	—	—	—	1	142	—	35	14 562	69	1 225	181	16 291
5571 Menuiserie, serrurerie	27	—	—	2	—	46	—	8	21	129	73	18 419	616	572	19 912
5572 Couverture, plomberie et installations sanitaires	54	63	—	—	—	—	—	144	—	203	1 474	163	12 919	215	15 235
5573 Aménagement, finitions	123	—	—	—	—	—	—	87	—	562	539	268	153	21 058	22 791
BATIMENT, GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	29 774	10 672	12 968	11 784	2 319	7 690	1 548	26 609	4 405	60 257	17 520	20 032	16 271	22 613	244 470

1.3.3. MONTANT DES TRAVAUX SELON L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'ENTREPRISE ET LA NATURE DU TRAVAIL

Degré de spécificité

Unité : %

ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'ENTREPRISE	NATURE DU TRAVAIL	Travaux d'aménagement, etc...	Construction de lignes de transport, etc...	Infrastructure générale	Constructions de chaussées	Forages, sondages, etc...	Construction d'ossatures, etc...	Installation industrielle, etc...	Installation électrique	Construction industrialisée	Maçonnerie etc...	Génie climatique	Menuiserie Serrurerie	Couverture Plomberie, etc...	Aménagements Finitions	TOTAL
5510	Travaux d'aménagement des terres et eaux ; voirie ; parcs et jardins	71,0	4,4	4,1	2,2	4,8	1,6	0,2	0,1	—	3,0	0,4	0,1	2,8	—	10,3
5511	Construction de lignes de transport d'électricité	1,4	63,9	1,1	—	—	0,6	0,1	6,9	1,7	0,5	0,1	0,1	0,1	—	4,0
5512	Travaux d'infrastructure générale	6,2	9,4	86,1	1,8	2,9	10,7	7,1	0,1	—	5,2	1,7	—	1,2	—	7,7
5513	Construction de chaussées	13,1	0,2	1,8	92,6	—	1,0	—	—	—	0,2	—	—	0,2	—	6,3
5520	Forages, sondages, fondations spéciales	0,2	—	1,3	0,3	91,1	2,1	—	—	—	0,2	—	—	—	—	1,1
5530	Construction d'ossatures autres que métalliques	0,7	—	2,8	0,2	0,6	75,8	—	—	—	3,6	0,1	—	—	—	3,5
5531	Installation industrielle ; montage—levage	0,1	—	0,6	—	—	0,4	91,2	0,1	—	—	0,3	1,3	0,2	0,2	0,8
5540	Installation électrique	0,6	21,0	0,3	0,3	—	—	—	90,9	—	—	1,4	0,2	0,7	0,1	11,1
5550	Construction industrialisée	—	—	—	—	—	0,9	—	—	96,5	3,1	—	0,5	—	—	2,6
5560	Maçonnerie ; travaux courants de béton armé	5,9	0,5	1,6	2,4	0,6	6,3	1,4	0,5	1,3	82,6	1,0	3,4	3,0	2,2	22,3
5570	Génie climatique	0,3	—	—	—	—	—	0,1	0,5	—	0,1	83,1	0,3	7,5	0,8	6,7
5571	Menuiserie, serrurerie	0,1	—	—	—	—	0,6	—	—	0,5	0,2	0,4	92,0	3,8	2,5	8,1
5572	Couverture, plomberie et installations sanitaires	0,2	0,6	—	—	—	—	—	0,5	—	0,3	8,4	0,8	79,4	1,0	6,2
5573	Aménagements, finitions	0,4	—	—	—	—	—	—	0,3	—	0,9	3,1	1,3	0,9	93,1	9,3
	BATIMENT, GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

° Ce tableau précise si une nature de travail est très spécifique d'un type d'entreprise ou si elle est assurée par plusieurs types d'entreprises et par lesquelles

° Exemple : — les travaux d'aménagement des terres... sont réalisés à 71 % par des entreprises dont c'est l'activité principale, à 13 % par des entreprises de construction de chaussées, à 6,2 % par des entreprises de travaux d'infrastructure générale, et à 6 % par des entreprises de maçonnerie ;
— les travaux de forages... sont réalisés à 91 % par des entreprises dont c'est l'activité principale.

1.3.4. MONTANT DES TRAVAUX SELON L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'ENTREPRISE ET LA NATURE DU TRAVAIL

Degré d'association

Unité : %

ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'ENTREPRISE	NATURE DU TRAVAIL															TOTAL
		Travaux d'aménagement etc...	Construction de lignes de transport, etc...	Infrastructure générale	Construction de chaussées	Forages, Sondages, etc...	Construction d'ossatures, etc...	Installation industrielle etc...	Installation électrique	Construction industrialisée	Maçonnerie etc...	Génie climatique	Menuiserie Serrurerie	Couverture Plomberie etc...	Aménagements Finitions	
5510	Travaux d'aménagement des terres et eaux ; voirie ; parcs et jardins	84,4	1,9	2,1	1,0	0,4	0,5	—	0,1	—	7,2	0,3	0,1	1,8	—	100,0
5511	Construction de lignes de transport d'électricité	4,2	70,6	1,5	—	—	0,5	—	18,9	0,8	3,0	0,2	0,1	0,2	0,1	100,0
5512	Travaux d'infrastructure générale	9,8	5,3	59,1	1,1	0,4	4,4	0,6	0,2	—	16,6	1,6	—	1,0	—	100,0
5513	Construction de chaussées	25,4	0,1	1,6	71,3	—	0,5	—	—	—	0,8	—	—	0,2	—	100,0
5520	Forages, sondages, fondations spéciales	1,8	—	6,3	2,2	78,6	6,0	—	0,1	—	4,9	—	—	0,1	0,2	100,0
5530	Construction d'ossatures autres que métalliques	2,5	—	4,2	0,2	0,2	67,7	—	—	—	25,1	0,1	—	—	—	100,0
5531	Installation industrielle ; montage—levage	0,9	—	4,2	—	—	1,5	71,1	1,0	—	1,1	2,3	13,3	1,9	2,8	100,0
5540	Installation électrique	0,6	8,2	0,2	0,1	—	—	—	89,1	—	0,1	0,9	0,1	0,4	0,1	100,0
5550	Construction industrialisée	0,1	—	—	—	—	1,1	—	—	67,2	29,9	0,1	1,4	0,1	—	100,0
5560	Maçonnerie ; travaux courants de béton armé	3,2	0,1	0,4	0,5	—	0,9	—	0,2	0,1	91,1	0,3	1,3	0,9	0,9	100,0
5570	Génie climatique	0,5	—	—	—	—	—	—	0,9	—	0,2	89,4	0,4	7,5	1,1	100,0
5571	Menuiserie, serrurerie	0,1	—	—	—	—	0,2	—	—	0,1	0,6	0,4	92,5	3,1	2,9	100,0
5572	Couverture, plomberie et installations sanitaires	0,4	0,4	—	—	—	—	—	0,9	—	1,3	9,7	1,1	84,8	1,4	100,0
5573	Aménagements, finitions	0,5	—	—	—	—	—	—	0,4	—	2,5	2,4	1,2	0,7	92,4	100,0
	BATIMENT, GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	12,2	4,4	5,3	4,8	0,9	3,1	0,6	10,9	1,8	24,6	7,2	8,2	6,7	9,2	100,0

• Ce tableau précise pour un type d'entreprises les diverses natures de travaux qu'elles réalisent, c'est-à-dire les éventuelles activités associées à l'activité principale.

• Exemple : — les entreprises de construction de chaussées réalisent 71,3 % de construction de chaussées et 25,4 % de travaux d'aménagement des terres...
— les entreprises de construction d'ossatures réalisent 67,7 % d'ossatures, mais aussi 25,1 % de maçonnerie.

1.3.5. MONTANT DES TRAVAUX SELON LA NATURE DU TRAVAIL ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE

Unité : million de francs

NATURE DU TRAVAIL	TAILLE DE L'ENTREPRISE							TOTAL
	11 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 199 salariés	200 à 499 salariés	500 à 999 salariés	1 000 salariés et plus	
5510 Travaux d'aménagement des terres et des eaux ; voirie ; parcs et jardins	2 347	7 680	4 527	4 363	3 061	2 456	5 341	29 774
5511 Construction de lignes de transport d'électricité	266	1 522	709	850	1 297	1 041	4 986	10 672
5512 Travaux d'infrastructure générale	501	1 531	1 171	1 458	2 121	2 772	3 414	12 968
5513 Construction de chaussées	276	580	633	998	845	2 344	6 108	11 784
5520 Forages, sondages fondations spéciales	165	373	311	392	135	759	185	2 319
5530 Construction d'ossatures autres que métalliques	52	318	400	782	780	1 668	3 699	7 698
5531 Installation industrielle ; montage-levage	134	317	265	234	888	—	110	1 548
5540 Installation électrique	2 941	5 581	3 236	1 774	1 831	772	10 475	26 609
5550 Construction industrialisée	238	534	475	1 178	268	862	849	4 405
5560 Maçonnerie ; travaux courants de béton armé	8 869	16 356	7 704	7 737	8 250	4 135	7 205	60 257
5570 Génie climatique	2 762	4 870	1 943	1 734	2 640	2 521	1 051	17 520
5571 Menuiserie ; serrurerie	5 226	8 806	2 396	1 987	763	281	571	20 032
5572 Couverture, plomberie et installations sanitaires	4 019	6 224	1 752	1 503	899	884	991	16 271
5573 Aménagements, finitions	4 753	9 541	3 252	2 087	1 609	667	704	22 613
BATIMENT, GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	32 548	64 234	28 772	27 077	24 986	21 163	45 690	244 470

**1.4 MONTANT DES TRAVAUX REALISES PAR NATURE DE CLIENT,
 DETAILLE SELON LES PRINCIPAUX OUVRAGES**

OUVRAGES	% de travaux
SOCIÉTÉS PRIVÉES NON FINANCIÈRES : 79.861 millions de francs	
Usines, ateliers*	21,8
Logements collectifs	9,1
Maisons individuelles	5,4
Bureaux, halls	8,2
Autres bâtiments	32,7
TOTAL BATIMENT	77,2
Voies de communication	10,9
Lignes et canalisations	9,5
Autres ouvrages de GCA	2,4
TOTAL GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	22,8
MÉNAGES : 38.218 millions de francs	
Maisons individuelles	58,3
Logements collectifs	10,1
Usines, ateliers*	2,2
Bureaux, halls	1,3
Autres bâtiments	23,2
TOTAL BATIMENT	95,1
TOTAL GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	4,9
ADMINISTRATIONS LOCALES : 35.910 millions de francs	
Bureaux	5,7
Bâtiments pour enseignement et recherche	7,2
Équipement sportif, loisirs, culturel	6,0
Ateliers industriels, usines*	9,2
Logements individuels et collectifs	4,9
Équipements sanitaires et sociaux	5,5
Autres bâtiments ou bâtiments SAI	11,1
TOTAL BATIMENT	49,6
Routes, chaussées, pistes	24,0
Lignes de transport d'électricité	6,9
Conduites d'eau	10,7
Aménagement des terres et des eaux	2,8
Autres ouvrages de génie civil	6,0
TOTAL GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	50,4
SOCIÉTÉS PUBLIQUES NON FINANCIÈRES : 24.523 millions de francs	
Ateliers industriels, usines*	23,5
Bureaux, halls	10,2
Équipements sanitaires et sociaux	0,1
Logements individuels et collectifs	2,0
Autres bâtiments	11,4
TOTAL BATIMENT	47,2
Voies ferrées y compris métro	11,0
Ponts et tunnels	4,0
Ouvrages de télécommunication	6,4
Lignes de transport d'électricité	20,4
Autres ouvrages de génie civil	11,0
TOTAL GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	52,8

OUVRAGES	% de travaux
ADMINISTRATIONS CENTRALES, ÉTRANGÈRES, PRIVÉES : 30.713 millions de francs	
Bureaux, halls	13,3
Bâtiment pour enseignement et recherche	8,6
Bâtiment résidentiel pour collectivités	5,3
Logements collectifs	1,7
Ateliers industriels, usines*	2,2
Équipements sanitaires et sociaux	3,0
Équipement sportif, loisirs, culturel, religieux	6,2
Autres bâtiments	9,6
TOTAL BATIMENT	49,9
Routes, chaussées et pistes	30,2
Ponts et tunnels	5,0
Lignes de transport d'électricité	4,6
Conduites d'eau	5,1
Autres ouvrages de génie civil	5,2
TOTAL GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	50,1
PROMOTEURS : 15.769 millions de francs	
Maisons individuelles	22,6
Logements collectifs	42,6
Bureaux, halls	3,5
Autres bâtiments	27,2
TOTAL BATIMENT	95,9
TOTAL GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	4,1
SOCIÉTÉS D'HLM : 15.970 millions de francs	
Logements collectifs	58,6
Maisons individuelles	10,1
Logements SAI	24,5
Autres bâtiments	4,7
TOTAL BATIMENT	97,9
TOTAL GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	2,1
INSTITUTIONS DE CREDIT ET ENTREPRISES D'ASSURANCE : 3.508 millions de francs	
Bureaux, halls	71,6
Logements collectifs	11,8
Maisons individuelles	4,9
Autres bâtiments	10,0
TOTAL BATIMENT	98,3
TOTAL GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	1,7

Ateliers industriels, usines = centrales nucléaires + installations industrielles de grande et petite dimensions.

1.5 MONTANT DES TRAVAUX SELON LES PRINCIPAUX OUVRAGES, LA NATURE DES TRAVAUX RÉALISÉS ET LA TAILLE DES ENTREPRISES INTERVENANTES

NATURE DES TRAVAUX RÉALISÉS	MONTANT		% de TRAVAUX selon la TRANCHE de salariés des entreprises (% horizontal)						
	en % vertical	en millions de francs	11 à 19	20 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 à 999	1 000 et plus

LOGEMENT — Maisons individuelles : 32 800 millions de francs de travaux

5560	Maçonnerie	44	14 526	31	36	11	7	7	6	2
5571	Menuiserie, serrurerie	15	4 862	37	44	10	10	10	5	—
5572	Couverture, plomberie, sanitaires	10	3 167	43	39	5	12	2	—	—
5573	Aménagements, finitions	9	2 914	32	45	16	4	2	—	—
5550	Construction industrialisée	8	2 605	6	17	17	28	1	—	30
5570	Génie climatique	6	1 872	28	35	12	10	10	5	—
5510	Aménagements des terres ; voirie	5	1 648	17	45	14	9	4	2	9
5540	Installation électrique	3	1 028	46	35	16	3	—	—	—

LOGEMENT — Autres logements : 42 696 millions de francs de travaux

5560	Maçonnerie	36	15 357	8	21	12	18	21	9	11
5573	Aménagements, finitions	17	7 341	22	43	15	10	10	—	—
5571	Menuiserie, serrurerie	12	4 954	23	46	13	14	3	—	1
5572	Couverture, plomberie, sanitaires	11	4 505	26	47	13	11	3	—	—
5570	Génie climatique	8	3 446	18	38	14	12	12	5	1
5540	Installation électrique	7	2 813	24	42	20	3	7	—	4
5530	Ossatures autres que métalliques	5	2 030	—	1	2	12	1	26	58
5550	Construction industrialisée	3	1 085	—	—	—	13	16	71	—

USINES* : 28 310 millions de francs de travaux

5540	Installation électrique	33	9 320	5	12	14	8	5	2	54
5560	Maçonnerie	21	5 948	10	27	16	12	12	4	19
5570	Génie climatique	12	3 374	9	22	14	9	24	17	4
5571	Menuiserie, serrurerie	6	1 819	21	43	9	19	6	1	—
5573	Aménagements, finitions	6	1 636	10	26	12	12	10	31	—
5572	Couverture, plomberie, sanitaires	5	1 413	22	38	13	6	7	—	14
5512	Travaux d'infrastructure générale	5	1 274	2	7	1	7	8	15	59
5530	Ossatures autres que métalliques	4	1 119	—	2	1	7	16	35	38
5531	Installation industrielle, montage-levage	3	955	12	22	21	21	24	—	—
5510	Aménagements des terres ; voirie	2	707	6	24	14	20	11	3	22
5511	Lignes de transport d'électricité	1	415	—	1	1	1	1	—	95
5520	Forages, sondages, fondations spéciales	1	204	8	25	21	1	—	11	34

ROUTES, CHAUSSÉES, PISTES : 26 096 millions de francs de travaux

5513	Construction de chaussées	44	11 538	2	5	5	8	7	20	53
5510	Aménagements des terres ; voirie	40	10 501	7	26	17	14	12	10	14
5512	Travaux d'infrastructure générale	10	2 614	6	15	11	18	21	10	19
5540	Installation électrique	3	884	7	22	12	31	13	1	14
5560	Maçonnerie	1	292	8	44	14	12	8	8	6
5511	Lignes de transport d'électricité	—	102	—	40	—	54	—	—	6

* : Usines = centrales nucléaires + installations industrielles de grande et petite dimensions.

1.5 MONTANT DES TRAVAUX SELON LES PRINCIPAUX OUVRAGES, LA NATURE DES TRAVAUX RÉALISÉS ET LA TAILLE DES ENTREPRISES INTERVENANTES
(suite)

NATURE DES TRAVAUX RÉALISÉS	MONTANT		% de TRAVAUX selon la TRANCHE de salariés des entreprises (% horizontal)						
	en % vertical	en millions de francs	11 à 19	20 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 à 999	1 000 et plus

BUREAUX, HALLS : 18 805 millions de francs de travaux

5560	Maçonnerie	24	4 537	8	28	12	11	21	4	15
5571	Menuiserie, serrurerie	18	3 299	15	39	11	7	4	7	17
5573	Aménagements, finitions	17	3 159	21	47	14	11	3	1	5
5540	Installation électrique	16	3 064	16	26	10	6	10	3	29
5570	Génie climatique	11	2 000	26	36	9	10	10	9	1
5572	Couverture, plomberie, sanitaires	9	1 717	16	34	7	5	10	13	15
5530	Ossatures autres que métalliques	3	635	—	—	—	3	8	33	55
5510	Aménagements des terres ; voirie	1	139	5	45	16	21	3	1	10
5512	Travaux d'infrastructure générale	1	112	1	10	16	5	13	9	47

VOIES DE COMMUNICATION (autres que routes, chaussées, pistes) : 9 674 millions de francs de travaux

5512	Travaux d'infrastructure générale	43	4 137	3	12	9	14	19	23	20
5530	Ossatures autres que métalliques	20	1 911	1	5	5	11	11	48	19
5560	Maçonnerie	10	1 009	8	17	11	20	7	29	8
5511	Lignes de transport d'électricité	10	920	6	3	5	5	10	66	5
5510	Aménagements des terres : voirie	9	845	8	31	17	18	20	6	—

LIGNES ET CANALISATIONS : 25 947 millions de francs de travaux

5510	Aménagements des terres ; voirie	36	9 289	5	19	16	16	12	7	26
5511	Lignes de transport d'électricité	33	8 674	2	16	7	8	14	11	41
5540	Installation électrique	16	4 189	2	7	4	3	2	4	79
5512	Travaux d'infrastructure générale	9	2 385	2	8	11	4	17	21	36
5520	Forages, sondages, fondations spéciales	2	604	13	11	5	60	7	2	1

AUTRES OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL : 5 863 millions de francs de travaux

5510	Aménagements des terres ; voirie	59	3 453	13	30	10	17	6	12	12
5512	Travaux d'infrastructure générale	19	1 107	11	14	14	20	12	17	12
5560	Maçonnerie	8	441	12	24	15	11	19	19	—
5520	Forages, sondages, fondations spéciales	5	280	35	8	7	—	—	50	—
5540	Installation électrique	2	140	21	48	3	2	1	—	25
5531	Installation industrielle, montage-levage	2	122	—	16	—	11	73	—	—
5530	Ossatures autres que métalliques	2	107	—	2	1	2	1	1	93

1.6. L'ETAT DE L'OUVRAGE**1.6.1 MONTANT DES TRAVAUX :**

— SELON L'ACTIVITE PRINCIPALE DE L'ENTREPRISE

Unité : million de francs et %

ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'ENTREPRISE	NEUF		AMÉLIORATION ENTRETIEN		TOTAL	
		%		%		%
5510 Travaux d'aménagement des terres et des eaux ; voirie ; parcs et jardins	16 176	64	8 885	36	25 061	100
5511 Construction de lignes de transport d'électricité	8 055	83	1 610	17	9 665	100
5512 Travaux d'infrastructure générale	13 856	73	5 023	27	18 879	100
5513 Construction de chaussées	8 302	54	6 995	46	15 296	100
5520 Forages, sondages, fondations spéciales	2 127	79	564	21	2 691	100
5530 Construction d'ossatures autres que métalliques	6 950	81	1 661	19	8 611	100
5531 Installation industrielle ; montage-levage	856	43	1 131	57	1 987	100
5540 Installation électrique	16 693	62	10 430	38	27 123	100
5550 Construction industrialisée	5 991	95	330	5	6 321	100
5560 Maçonnerie ; travaux courants de béton armé	37 739	69	16 867	31	54 607	100
5570 Génie climatique	7 431	46	8 861	54	16 291	100
5571 Menuiserie ; serrurerie	13 343	67	6 569	33	19 912	100
5572 Couverture, plomberie et installations sanitaires	6 595	43	8 640	57	15 235	100
5573 Aménagements, finitions	11 063	49	11 727	51	22 791	100
BATIMENT, GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	155 179	63	89 291	37	244 470	100

— SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE

Unité : million de francs et %

TAILLE DE L'ENTREPRISE	NEUF		AMÉLIORATION ENTRETIEN		TOTAL	
		%		%		%
11 à 19 salariés	16 331	50	16 217	50	32 548	100
20 à 49 salariés	35 672	56	28 562	44	64 234	100
50 à 99 salariés	18 065	63	10 707	37	28 772	100
100 à 199 salariés	17 949	66	9 128	34	27 077	100
200 à 499 salariés	16 568	66	8 418	34	24 986	100
500 à 999 salariés	15 627	74	5 536	26	21 163	100
1000 salariés et plus	34 966	77	10 723	23	45 690	100
ENSEMBLE	155 179	63	89 291	37	244 470	100

1.6.2 MONTANT DES TRAVAUX SELON L'OUVRAGE ET L'ÉTAT DE L'OUVRAGE

Unité : million de francs et %

NATURE DE L'OUVRAGE	NEUF		AMÉLIORATION ENTRETIEN		TOTAL	
		%		%		%
BATIMENT						
Maisons individuelles	23 817	73	8 983	27	32 800	100
Autres logements	27 473	64	15 223	36	42 696	100
Ateliers, usines	17 908	63	10 402	37	28 310	100
Bureaux, halls	10 747	57	8 058	43	18 805	100
Autres bâtiments	31 229	58	23 050	42	54 279	100
OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL OU AGRICOLE						
Voies de communication	20 443	57	15 326	43	35 769	100
Lignes et canalisations	19 324	74	6 623	26	25 947	100
Autres ouvrages, de génie civil et agricole	4 238	72	1 626	28	5 864	100
BATIMENT, GÉNIE CIVIL OU AGRICOLE	155 179	63	89 291	37	244 470	100

1.6.3 TRAVAUX DE LOGEMENT SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE ET LE DEGRÉ DE SPÉCIALISATION (1) EN AMÉLIORATION-ENTRETIEN (2)

Unité : million de francs et %

TAILLE DE L'ENTREPRISE	TAUX DE SPÉCIALISATION%						TOTAL	% d'amélio. dans l'ensemble des travaux de logement
	moins de 5	5 à moins de 25	25 à moins de 50	50 à moins de 75	75 à moins de 90	90 et plus		
11 à 19 salariés	20	372	872	1 402	1 154	3 452	7 361	45
20 à 49 salariés	38	627	1 297	1 966	1 347	4 506	9 780	38
50 à 99 salariés	18	251	445	472	361	1 067	2 614	28
100 à 199 salariés	24	179	429	358	352	629	1 972	23
200 à 499 salariés	22	179	260	217	209	605	1 490	22
500 à 999 salariés	32	76	95	325	—	27	555	14
1 000 salariés et plus	15	127	151	140	—	—	433	10
ENSEMBLE	169	1 811	3 549	4 879	3 422	10 375	24 206	32
% d'amélioration dans l'ensemble des travaux de logement	2	13	35	62	83	99	32	

(1) Il s'agit de travaux réalisés sur des ouvrages existants ayant déjà servi. (Travaux d'amélioration-entretien).

(2) Degré de spécialisation : part de l'activité logement de l'entreprise consacrée à des travaux d'entretien-amélioration :
montant des travaux de logement pour des ouvrages ayant déjà servi

montant total des travaux de logement

Ce tableau se lit de la manière suivante : Ex. les entreprises de 11 à 19 salariés qui consacrent — 5 % à l'amélioration-entretien totalisent 20 millions de francs sur cette spécialité.

1.7 ANALYSE DE LA SOUS-TRAITANCE CONFIEE EN MÉTROPOLE

MONTANT DES TRAVAUX SOUS-TRAITÉS SELON LA NATURE DE L'OUVRAGE ET L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'ENTREPRISE

Unité : million de francs

ACTIVITÉ PRINCIPALE																
NATURE DE L'OUVRAGE	Travaux d'aménagement etc...	Construction de lignes de transport, etc...	Infrastructure générale	Construction de chaussées	Entreprises de forages, etc...	Construction d'ossatures, etc...	Installation industrielle etc...	Installation électrique	Construction industrialisée	Maçonnerie etc...	Génie climatique	Menuiserie Serrurerie	Couverture Plomberie etc...	Aménagements Finitions	TOTAL	
BATIMENT																
Maisons individuelles	153	5	35	19	2	194	—	32	1 284	3 308	124	276	160	243	5 835	15
Autres logements	270	14	102	7	7	1 557	3	168	1 005	5 000	278	362	303	838	9 914	19
Ateliers, usines	159	141	366	19	27	377	125	645	181	1 226	437	184	91	129	4 106	13
Bureaux, halls	52	25	60	13	5	402	24	180	108	1 219	192	287	198	299	3 065	14
Autres bâtiments	623	107	510	67	79	874	89	208	573	3 875	637	415	429	896	9 381	15
Total	1 256	292	1 072	125	119	3 405	240	1 232	3 151	14 629	1 667	1 524	1 180	2 406	32 300	15
GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE																
Voies de communication	706	46	748	1 113	65	438	26	57	4	434	8	5	3	15	3 667	9
Lignes et canalisations	628	466	323	40	48	38	—	1 174	1	131	16	—	9	10	2 885	10
Autres ouvrages de génie civil agricole	252	4	119	52	23	13	24	3	1	122	3	4	1	3	623	10
Total	1 586	517	1 189	1 205	136	489	50	1 234	5	686	27	10	13	28	7 176	10
ENSEMBLE																
	2 842	809	2 262	1 330	255	3 893	291	2 466	3 156	15 315	1 695	1 533	1 193	2 434	39 475	14
Part de sous-traitance confiée dans l'ensemble des travaux en %																
	10	7	6	8	6	20	11	7	23	20	9	7	7	10	14	

Chapitre 2 - CHANTIERS HORS MÉTROPOLE

2.1 PRINCIPAUX PAYS IMPORTATEURS

PAYS	% DES TRAVAUX EXPORTÉS
ALGÉRIE	19,8
ARABIE SAOUDITE	11,3
IRAK	5,8
EGYPTE	4,8
INDONÉSIE	4,3
GABON	4,2
ANGOLA	3,4
CAMEROUN	2,9
VÉNÉZUELA	2,8
CONGO	2,6
TOTAL	61,8

2.2 MONTANT DES TRAVAUX EXPORTÉS SELON L'OUVRAGE ET LA RÉGION DU MONDE

Unité : million de francs

RÉGION DU MONDE	OUVRAGE	BATIMENT					GÉNIE CIVIL et AGRIC.			
		Logements	Hôtels	Ateliers Usines	Bureaux	Autres bâtiments et SAI	Voies de Communication	Lignes et canalisations	Autres ouvrages	
	AFRIQUE DU NORD	4 141	167	671	29	2 709	2 915	399	127	11 158
	MOYEN ORIENT	2 184	175	261	450	2 067	1 025	1 978	888	9 029
	AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE	240	26	976	63	619	2 476	1 174	275	5 848
	AMÉRIQUE DU SUD ET CENTRALE	35	—	888	—	157	832	1 109	145	3 165
	AFRIQUE NOIRE NON FRANCOPHONE	41	91	519	8	465	450	1 256	25	2 855
	ASIE DU SUD EST	296	61	1 172	6	153	413	597	71	2 770
	D.O.M.	249	35	120	65	342	245	451	46	1 553
	C.E.E.	49	2	382	93	89	123	269	40	1 047
	Océanie	—	—	1	—	9	569	63	172	813
	EUROPE DE L'OUEST (Hors C.E.E.)	59	—	80	29	58	28	250	19	523
	ASIE CENTRALE	6	—	32	4	14	97	265	33	451
	T.O.M.	—	—	53	—	20	68	223	23	387
	AMÉRIQUE DU NORD, MEXIQUE	5	—	33	26	29	1	137	—	230
	EUROPE DE L'EST	1	11	25	—	11	4	—	—	52
	ETRANGER sans autre précision	—	—	1	10	160	43	36	—	249
	ENSEMBLE	7 303	568	5 214	783	6 902	9 288	8 207	1 864	40 129

(*) Il s'agit des chantiers réalisés hors métropole par les entreprises elles-mêmes ou par leurs établissements à l'étranger ou dans les T.O.M. mais à l'exclusion de leurs filiales à l'étranger ou dans les T.O.M.

2.3 MONTANT DES TRAVAUX EXPORTÉS SELON L'OUVRAGE ET LA TAILLE DES ENTREPRISES

Unité : million de francs et %

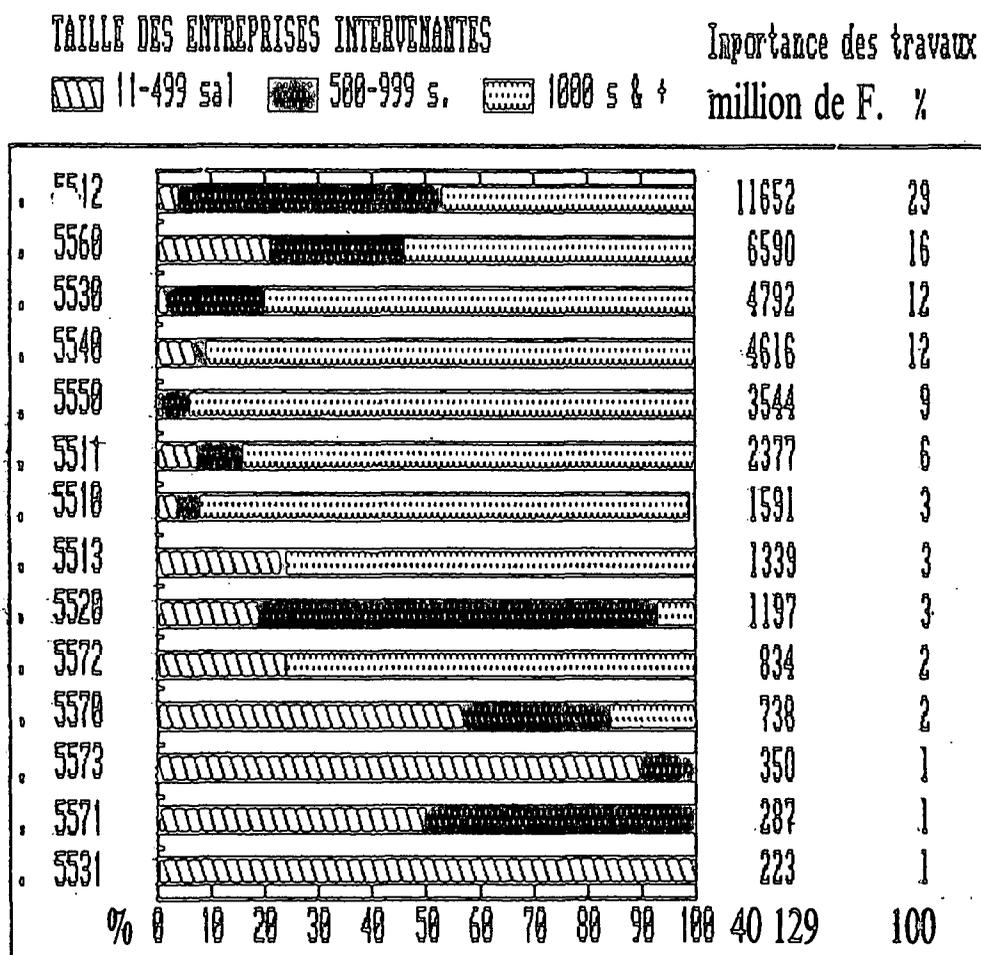
NATURE DE L'OUVRAGE	11 à 499 salariés		500 à 999 salariés		1 000 salariés et plus		TOTAL	
		%		%		%		%
BATIMENT								
Logements	484	7	752	10	6 067	83	7 303	100
Hôtels	326	57	82	14	159	28	568	100
Ateliers, usines	369	7	612	12	4 233	81	5 214	100
Bureaux, halls	208	27	150	19	425	54	783	100
Autres bâtiments	1 743	25	2 384	35	2 775	40	6 902	100
Total	3 130	15	3 980	19	13 660	66	20 770	100
GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE								
Voies de communication	731	8	2 015	22	6 542	70	9 288	100
Lignes et canalisations	496	6	3 421	42	4 289	52	8 207	100
Autres ouvrages de Génie Civil et Agricole	68	4	579	31	1 217	65	1 864	100
Total	1 296	7	6 016	31	12 047	62	19 359	100
BATIMENT, GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	4 425	11	9 997	25	25 707	64	40 129	100

2.4 MONTANT DES TRAVAUX EXPORTÉS SELON LA NATURE DU TRAVAIL ET LA TAILLE DES ENTREPRISES

Unité : million de francs et %

NATURE DU TRAVAIL	TAILLE DE L'ENTREPRISE		500 à 999 salariés		1 000 salariés et plus		TOTAL	
		%		%		%		%
5510 Travaux d'aménagement des terres et des eaux ; voirie ; parcs et jardins	71	4	85	5	1 436	90	1 591	100
5511 Construction de lignes de transport d'électricité	188	8	199	8	1 991	84	2 377	100
5512 Travaux d'infrastructure générale	489	4	5 706	49	5 457	47	11 652	100
5513 Construction de chaussées	308	23	7	—	1 024	76	1 339	100
5520 Forages, sondages, fondations spéciales	223	19	882	74	92	8	1 197	100
5530 Construction d'ossatures autres que métalliques	114	2	859	18	3 820	80	4 792	100
5531 Installation industrielle ; montage-levage	223	100	—	—	—	—	223	100
5540 Installation électrique	339	7	89	2	4 187	91	4 616	100
5550 Construction industrialisée	21	1	162	5	3 361	95	3 544	100
5560 Maçonnerie ; travaux courants de béton armé	1 366	21	1 631	25	3 593	55	6 590	100
5570 Génie climatique	424	57	198	27	115	16	738	100
5571 Menuiserie ; serrurerie	143	50	143	50	—	—	287	100
5572 Couverture, plomberie et installations sanitaires	204	24	—	—	630	76	834	100
5573 Aménagements, finitions	314	90	35	10	1		350	100
BATIMENT, GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	4 425	11	9 997	25	25 707	64	40 129	100

TRAVAUX EXPORTÉS SELON LA NATURE DU TRAVAIL
ET LA TAILLE DES ENTREPRISES



Chapitre 3 - RÉSULTATS RÉGIONAUX

ENTREPRISES DE PLUS DE 10 SALARIÉS

RÉGION DU SIÈGE SOCIAL DE L'ENTREPRISE	NOMBRE D'ENTREPRISES		PERSONNES ACTIVES au 30 juin		TRAVAUX DE BGCA exécutés directement en métropole		INVESTISSEMENTS BRUTS	
	<i>en nombre</i>	<i>et % vertical</i>	<i>en nombre</i>	<i>et % vertical</i>	<i>en millions de francs</i>	<i>et % vertical</i>	<i>en millions de francs</i>	<i>et % vertical</i>
ILE-DE-FRANCE	3 922	21	309 081	37	94 963	39	4 201	46
CHAMPAGNE-ARDENNES	463	2	14 318	2	3 752	2	113	1
PICARDIE	443	2	15 397	2	4 571	2	128	1
HAUTE-NORMANDIE	545	3	22 297	3	6 515	3	199	2
CENTRE	744	4	25 838	3	6 775	3	216	3
BASSE-NORMANDIE	442	2	17 022	2	4 484	2	131	1
BOURGOGNE	525	3	15 634	2	4 215	2	151	2
NORD	1 211	6	49 653	6	14 367	6	454	5
LORRAINE	792	4	33 624	4	9 274	4	375	4
ALSACE	698	4	27 081	3	7 231	3	210	2
FRANCHE-COMTÉ	329	2	9 147	1	2 276	1	71	1
PAYS DE LA LOIRE	1 017	5	36 034	4	10 413	4	330	4
BRETAGNE	880	5	27 105	3	7 116	3	194	2
POITOU-CHARENTES	480	3	13 515	2	3 694	1	119	1
AQUITAINE	915	5	28 835	3	8 489	3	254	3
MIDI-PYRÉNÉES	804	4	26 359	3	7 064	3	244	3
LIMOUSIN	248	1	7 261	1	1 874	1	65	1
RHÔNE-ALPES	1 829	10	74 103	9	22 264	9	729	8
AUVERGNE	376	2	11 869	1	3 038	1	89	1
LANGUEDOC-ROUSSILLON	629	3	18 833	2	5 360	2	196	2
PROVENCE-COTE D'AZUR	1 542	8	55 206	7	15 880	6	583	6
CORSE	107	1	3 280	—	854	—	67	1
TOTAL	18 941	100	841 492	100	244 470	100	9 119	100

3.1 ANALYSE DES ÉCHANGES INTER-RÉGIONAUX

3.1.1 MONTANT DES TRAVAUX SELON LA RÉGION DU SIÈGE DES ENTREPRISES ET LA RÉGION DE CHANTIER

Unité : million de francs

Région du siège social de l'entreprise	ILE-DE-FRANCE	CHAMPAGNE-ARDENNES	PICARDIE	HAUTE-NORMANDIE	CENTRE	BASSE-NORMANDIE	BOURGOGNE	NORD	LORRAINE	ALSACE	FRANCHE-COMTÉ	PAYS DE LA LOIRE	BRETAGNE	POITOU-CHARENTES	AQUITAINE	MIDI-PYRÉNÉES	LIMOUSIN	RHÔNE-ALPES	AUVERGNE	LANGUEDOC-ROUSSILLON	PROVENCE-COTE D'AZUR	CORSE	FRANCE
Localisation du chantier	ILE-DE-FRANCE	CHAMPAGNE-ARDENNES	PICARDIE	HAUTE-NORMANDIE	CENTRE	BASSE-NORMANDIE	BOURGOGNE	NORD	LORRAINE	ALSACE	FRANCHE-COMTÉ	PAYS DE LA LOIRE	BRETAGNE	POITOU-CHARENTES	AQUITAINE	MIDI-PYRÉNÉES	LIMOUSIN	RHÔNE-ALPES	AUVERGNE	LANGUEDOC-ROUSSILLON	PROVENCE-COTE D'AZUR	CORSE	FRANCE
ILE-DE-FRANCE	59 750	155	453	222	345	237	174	518	795	85	29	510	82	14	31	370	18	859	36	26	109	—	64 822
CHAMPAGNE ARDENNES	1 133	3 239	72	3	18	6	51	32	343	42	11	21	1	—	5	—	—	26	4	—	5	—	5 014
PICARDIE	1 677	66	3 753	183	14	42	1	747	87	12	2	24	2	1	4	33	—	200	104	—	—	—	6 954
HAUTE-NORMANDIE	2 096	2	106	5 183	10	171	2	45	66	4	—	39	14	5	—	22	3	210	1	12	88	—	8 078
CENTRE	2 658	1	—	36	5 722	130	61	17	24	5	1	338	13	40	49	—	24	37	57	59	5	4	9 499
BASSE-NORMANDIE	1 958	9	6	398	27	3 563	1	31	4	3	—	142	145	4	8	6	—	38	8	—	103	41	6 493
BOURGOGNE	1 269	57	5	20	100	4	3 639	28	48	124	7	7	5	2	119	19	8	241	45	—	—	14	5 760
NORD	3 279	28	65	53	13	113	2	12 454	54	18	—	413	2	3	3	8	5	692	—	—	255	3	17 462
LORRAINE	1 941	80	2	5	13	36	13	84	7 257	615	8	11	5	—	45	2	—	82	3	20	2	11	10 236
ALSACE	578	15	3	5	3	5	17	17	292	3 922	24	1	—	—	5	—	—	21	7	—	14	—	6 928
FRANCHE-COMTÉ	447	31	—	—	—	4	82	2	58	290	2 150	18	9	11	—	—	—	110	—	4	13	15	3 244
PAYS DE LA LOIRE	1 997	3	57	46	185	64	11	19	15	6	—	7 781	203	80	44	26	12	48	6	6	59	—	10 668
BRETAGNE	1 361	—	28	50	43	90	1	41	98	23	—	451	6 437	2	8	1	2	28	—	13	31	—	8 708
POITOU-CHARENTES	580	19	1	23	95	4	1	6	—	2	—	276	7	3 145	177	69	6	19	—	—	5	—	4 434
AQUITAINE	1 521	16	2	10	2	2	7	109	3	10	—	21	10	304	7 149	352	57	34	6	22	165	—	9 804
MIDI-PYRÉNÉES	1 922	8	—	—	2	—	2	18	8	4	—	23	—	8	338	5 599	17	21	11	58	244	—	8 286
LIMOUSIN	299	—	—	28	26	—	15	2	4	—	—	69	1	46	209	8	1 645	44	64	—	—	1	2 462
RHÔNE-ALPES	4 647	2	11	25	15	8	122	94	94	48	41	9	—	18	8	37	18	18 390	72	42	220	6	23 929
AUVERGNE	529	12	1	193	124	4	7	11	4	1	2	7	—	6	259	45	50	273	2 590	13	2	10	4 142
LANGUEDOC-ROUSSILLON	811	2	1	4	6	—	2	40	3	11	—	15	10	1	17	438	6	238	10	4 723	339	2	6 678
PROVENCE-COTE D'AZUR	4 485	6	6	28	10	1	5	51	18	6	1	37	165	2	11	27	3	652	15	359	14 130	2	20 022
CORSE	27	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	—	—	—	1	—	1	70	744	846
DOM-TOM	1 605	—	6	—	—	—	—	47	—	106	—	—	—	—	59	—	—	118	—	—	—	—	1 941
ÉTRANGER	35 302	4	20	9	737	172	6	77	259	480	13	71	—	12	75	340	—	321	—	50	241	—	38 188
ENSEMBLE	131 870	3 755	4 597	6 524	7 512	4 655	4 222	14 491	9 533	7 817	2 289	10 484	7 116	3 705	8 623	7 404	1 874	22 703	3 038	5 410	16 121	854	284 599

3.1.2. ÉCHANGES INTER-RÉGIONAUX : IMPORTATION

Unité : %

Région du siège social de l'entreprise																								
Localisation du chantier	ILE-DE-FRANCE	CHAMPAGNE-ARDENNES	PICARDIE	HAUTE-NORMANDIE	CENTRE	BASSE-NORMANDIE	BOURGOGNE	NORD	LORRAINE	ALSACE	FRANCHE-COMTÉ	PAYS DE LA LOIRE	BRETAGNE	POITOU-CHARENTES	AQUITAINE	MIDI-PYRÉNÉES	LIMOUSIN	RHÔNE-ALPES	AUVERGNE	LANGUEDOC-ROUSSILLON	PROVENCE-COTE D'AZUR	CORSE	FRANCE	
ILE-DE-FRANCE	92,2	—	0,7	—	0,5	—	—	0,8	1,2	—	—	0,8	—	—	—	0,6	—	1,3	—	—	—	—	—	100,0
CHAMPAGNE ARDENNES	22,6	64,6	1,4	—	—	—	1,0	0,6	6,9	0,8	—	—	—	—	—	—	—	0,5	—	—	—	—	—	100,0
PICARDIE	24,1	1,0	54,0	2,6	—	0,6	—	10,7	1,2	—	—	—	—	—	—	0,5	—	2,9	1,5	—	—	—	—	100,0
HAUTE-NORMANDIE	25,9	—	1,3	64,2	—	2,1	—	0,6	0,8	—	—	0,5	—	—	—	—	—	2,6	—	—	—	—	—	100,0
CENTRE	28,0	—	—	—	60,2	1,4	0,6	—	—	—	—	5,7	—	—	0,5	—	—	—	0,6	0,6	—	—	—	100,0
BASSE-NORMANDIE	30,2	—	—	6,1	—	54,9	—	0,5	—	—	—	—	2,2	—	—	—	—	0,6	—	—	1,6	0,6	—	100,0
BOURGOGNE	22,0	1,0	—	—	1,7	—	63,2	0,5	0,8	2,2	—	—	—	—	2,1	—	—	4,2	0,8	—	—	—	—	100,0
NORD	18,8	—	—	—	—	0,6	—	71,3	—	—	—	2,4	—	—	—	—	—	4,0	—	—	1,5	—	—	100,0
LORRAINE	19,0	0,8	—	—	—	—	—	0,8	70,9	6,0	—	—	—	—	—	—	—	0,8	—	—	—	—	—	100,0
ALSACE	8,3	—	—	—	—	—	—	—	4,2	85,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100,0
FRANCHE-COMTÉ	13,8	1,0	—	—	—	—	2,5	—	1,8	8,9	66,3	0,6	—	—	—	—	—	3,4	—	—	—	—	0,5	100,0
PAYS DE LA LOIRE	18,7	—	0,5	—	1,7	0,6	—	—	—	—	—	72,9	1,9	0,8	—	—	—	0,5	—	—	—	—	—	100,0
BRETAGNE	15,6	—	—	0,6	0,5	1,0	—	0,5	1,1	—	—	5,2	73,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100,0
POITOU-CHARENTES	13,1	—	—	0,5	2,1	—	—	—	—	—	—	6,2	—	70,9	4,0	1,6	—	—	—	—	—	—	—	100,0
AQUITAINE	15,5	—	—	—	—	—	—	1,1	—	—	—	—	—	3,1	72,9	3,6	0,6	—	—	—	—	—	1,7	100,0
MIDI-PYRÉNÉES	23,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4,1	67,6	—	—	—	0,7	3,0	—	—	100,0
LIMOUSIN	12,2	—	—	1,2	1,1	—	0,6	—	—	—	—	2,8	—	1,9	8,5	—	66,8	1,8	2,6	—	—	—	—	100,0
RHÔNE-ALPES	19,4	—	—	—	—	—	0,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	76,9	—	—	0,9	—	—	100,0
AUVERGNE	12,8	—	—	4,7	3,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6,3	1,1	1,2	6,6	62,5	—	—	—	—	100,0
LANGUEDOC-ROUSSILLON	12,1	—	—	—	—	—	—	0,6	—	—	—	—	—	—	—	6,6	—	3,6	—	70,7	5,1	—	—	100,0
PROVENCE-COTE D'AZUR	22,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,8	—	—	—	—	3,3	—	1,8	70,6	—	—	100,0
CORSE	3,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8,3	87,9	—	100,0
DOM-TOM	82,7	—	—	—	—	—	—	2,4	—	5,5	—	—	—	—	3,0	—	—	6,1	—	—	—	—	—	100,0
ÉTRANGER	92,4	—	—	—	1,9	0,5	—	—	0,7	1,3	—	—	—	—	—	—	—	0,8	—	—	0,6	—	—	100,0
TOTAL MÉTROPOLE ET HORS MÉTROPOLE	46,3	1,3	1,6	2,3	2,6	1,6	1,5	5,1	3,3	2,7	0,8	3,7	2,5	1,3	3,0	2,6	0,7	8,0	1,1	1,9	5,7	0,3	100,0	

— = 0 ou pourcentage inférieur à 0,5.

Ce tableau permet de répondre à la question : où est le siège social des entreprises travaillant dans telle région ? il se lit en ligne. Exemple : la deuxième ligne s'interprète ainsi : 64,6 % des travaux réalisés en Champagne-Ardenne le sont par des entreprises ayant leur siège dans la région, 22,6 % sont réalisés par des entreprises dont le siège est installé en Ile-de-France, etc...

3.1.3. ÉCHANGES INTER-RÉGIONAUX : EXPORTATION

Unité : million de francs

ANNÉE 1985

Région du siège social de l'entreprise	ILE-DE-FRANCE	CHAMPAGNE-ARDENNES	PICARDIE	HAUTE-NORMANDIE	CENTRE	BASSE-NORMANDIE	BOURGOGNE	NORD	LORRAINE	ALSACE	FRANCHE-COMTÉ	PAYS DE LA LOIRE	BRETAGNE	POITOU-CHARENTES	AQUITAINE	MIDI-PYRÉNÉES	LIMOUSIN	RHÔNE-ALPES	AUVERGNE	LANGUEDOC-ROUSSILLON	PROVENCE-COTE D'AZUR	CORSE	FRANCE	
ILE-DE-FRANCE	45,3	4,1	9,8	3,4	4,6	5,1	4,1	3,6	8,3	1,1	1,3	4,9	1,2	—	—	5,0	1,0	3,8	1,2	0,5	0,7	—	22,8	
CHAMPAGNE ARDENNES	0,9	86,3	1,6	—	—	—	1,2	—	3,6	0,5	0,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1,8	
PICARDIE	1,3	1,8	81,6	2,8	—	0,9	—	5,2	0,9	—	—	—	—	—	—	0,5	—	0,9	3,4	—	—	—	2,4	
HAUTE-NORMANDIE	1,6	—	2,3	79,4	—	3,7	—	—	0,7	—	—	—	—	—	—	—	—	0,9	—	—	0,5	—	2,8	
CENTRE	2,0	—	—	0,6	76,2	2,8	1,4	—	—	—	—	—	1,1	0,6	—	1,3	—	1,9	1,1	—	—	0,5	3,3	
BASSE-NORMANDIE	1,5	—	—	6,1	—	76,5	—	—	—	—	—	1,4	2,0	—	—	—	—	—	—	—	0,6	4,8	2,3	
BOURGOGNE	1,0	1,5	—	—	1,3	—	86,2	—	0,5	1,6	—	—	—	—	1,4	—	—	1,1	1,5	—	—	1,6	2,0	
NORD	2,5	0,8	1,4	0,8	—	2,4	—	85,9	0,6	—	—	3,9	—	—	—	—	—	3,0	—	—	1,6	—	6,1	
LORRAINE	1,5	2,1	—	—	—	0,8	—	0,6	76,1	7,9	—	—	—	—	0,5	—	—	—	—	—	—	—	1,3	3,6
ALSACE	—	—	—	—	—	—	—	—	3,1	75,8	1,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2,4
FRANCHE-COMTÉ	—	0,8	—	—	—	—	1,9	—	0,6	3,7	93,9	—	—	—	—	—	—	0,5	—	—	—	—	1,8	1,1
PAYS DE LA LOIRE	1,5	—	1,2	0,7	2,5	1,4	—	—	—	—	—	74,2	2,9	2,2	0,5	—	0,6	—	—	—	—	—	—	3,7
BRETAGNE	1,0	—	0,6	0,8	0,6	1,9	—	—	1,0	—	—	4,3	90,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3,1
POITOU-CHARENTES	—	0,5	—	—	1,3	—	—	—	—	—	—	2,6	—	84,9	2,1	0,9	—	—	—	—	—	—	—	1,6
AQUITAINE	1,2	—	—	—	—	—	—	0,8	—	—	—	—	—	8,2	82,9	4,7	3,0	—	—	—	—	1,0	—	3,4
MIDI-PYRÉNÉES	1,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3,9	75,6	0,9	—	—	—	1,1	1,5	—	2,9
LIMOUSIN	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,7	—	1,2	2,4	—	87,8	—	2,1	—	—	—	—	0,9
RHÔNE-ALPES	3,5	—	—	—	—	—	2,9	0,6	1,0	0,6	1,8	—	—	0,5	—	0,5	1,0	81,0	2,4	0,8	1,4	0,7	8,4	
AUVERGNE	—	—	—	3,0	1,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3,0	0,6	2,7	1,2	85,2	—	—	1,2	—	1,5
LANGUEDOC-ROUSSILLON	0,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5,9	—	1,0	—	87,3	2,1	—	2,3	
PROVENCE-COTE D'AZUR	3,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2,3	—	—	—	—	2,9	0,5	6,6	87,7	—	7,0	
CORSE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	87,1	0,3	
DOM-TOM	1,2	—	—	—	—	—	—	—	—	1,4	—	—	—	—	0,7	—	—	0,5	—	—	—	—	—	0,7
ÉTRANGER	26,8	—	—	—	9,8	3,7	—	0,5	2,7	6,1	0,6	0,7	—	—	0,9	4,6	—	1,4	—	0,9	1,5	—	13,4	
Montant des travaux par région de siège social de l'entreprise en millions de F.	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	131 870	3 755	4 597	6 524	7 512	4 655	4 222	14 491	9 533	7 817	2 289	10 484	7 116	3 705	8 623	7 404	1 874	22 703	3 038	5 410	16 121	854	284 599	

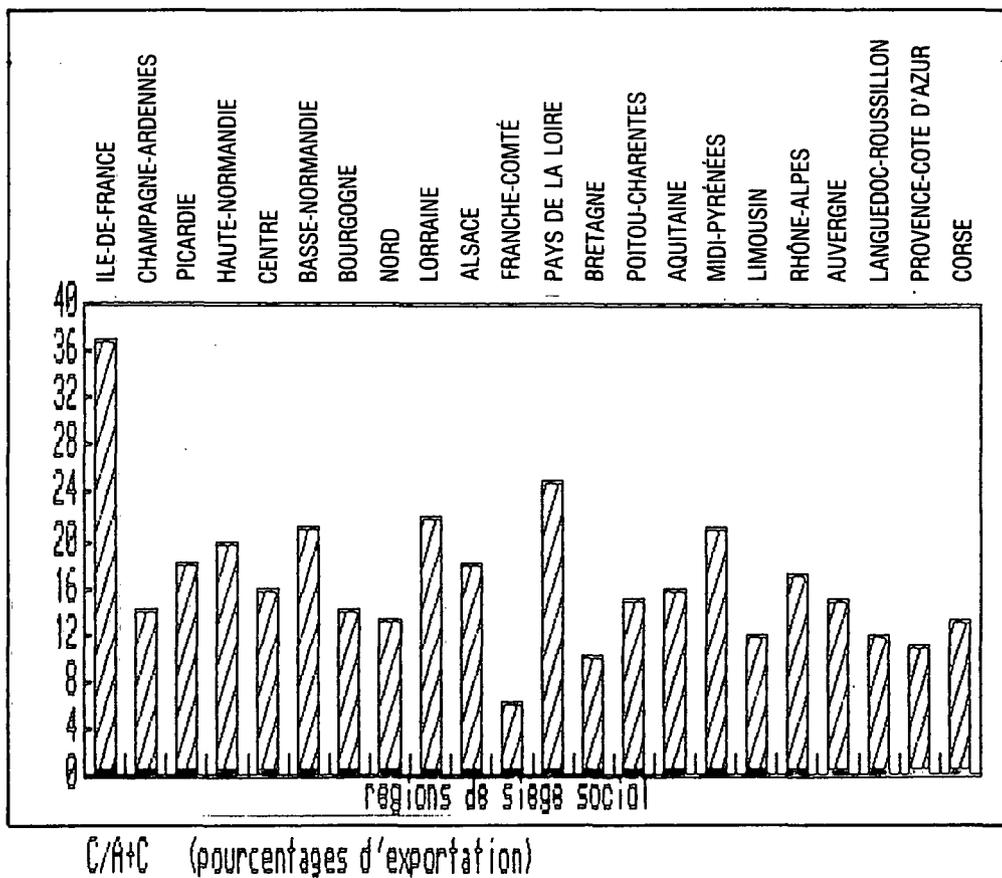
— = 0 ou pourcentage inférieur à 0,5.

Ce tableau permet de répondre à la question : où travaillent les entreprises ayant leur siège dans telle région ? il se lit en colonne. Exemple : la première colonne du tableau s'interprète comme suit : les entreprises ayant leur siège en Ile-de-France réalisent 45,3 % de leurs travaux dans cette région, 0,9 % en Champagne-Ardenne, 1,3 % en Picardie, etc...

3.1.4. TRAVAUX RÉALISÉS PAR RÉGION DE SIÈGE

RÉGION DE SIÈGE SOCIAL	EN MÉTROPOLE						HORS MÉTROPOLE
	Dans leur région		Hors de leur région		Total		Total millions F
	a	$\frac{a}{a+c}$	c	$\frac{c}{a+c}$	a + c	%	
	millions F	%	millions F	%	millions F		%
ILE-DE-FRANCE	59 750	63	35 213	37	94 963	100	36 907
CHAMPAGNE-ARDENNES	3 239	86	512	14	3 751	100	4
PICARDIE	3 753	82	818	18	4 571	100	26
HAUTE-NORMANDIE	5 183	80	1 332	20	6 515	100	9
CENTRE	5 722	84	1 053	16	6 775	100	737
BASSE-NORMANDIE	3 563	79	920	21	4 483	100	172
BOURGOGNE	3 639	86	577	14	4 216	100	6
NORD	12 454	87	1 913	13	14 367	100	124
LORRAINE	7 257	78	2 017	22	9 274	100	259
ALSACE	5 922	82	1 309	18	7 231	100	586
FRANCHE-COMTÉ	2 150	94	126	6	2 276	100	13
PAYS DE LA LOIRE	7 781	75	2 632	25	10 413	100	71
BRETAGNE	6 437	90	679	10	7 116	100	—
POITOU-CHARENTES	3 145	85	548	15	3 693	100	12
AQUITAINE	7 149	84	1 340	16	8 489	100	134
MIDI-PYRÉNÉES	5 599	79	1 465	21	7 065	100	340
LIMOUSIN	1 645	88	229	12	1 874	100	—
RHÔNE-ALPES	18 390	83	3 874	17	22 264	100	439
AUVERGNE	2 590	85	448	15	3 038	100	—
LANGUEDOC-ROUSSILLON	4 723	88	637	12	5 360	100	50
PROVENCE-COTE D'AZUR	14 130	89	1 750	11	15 880	100	241
CORSE	744	87	110	13	854	100	—
TOTAL	185 005	76	59 466	24	244 470	100	40 129

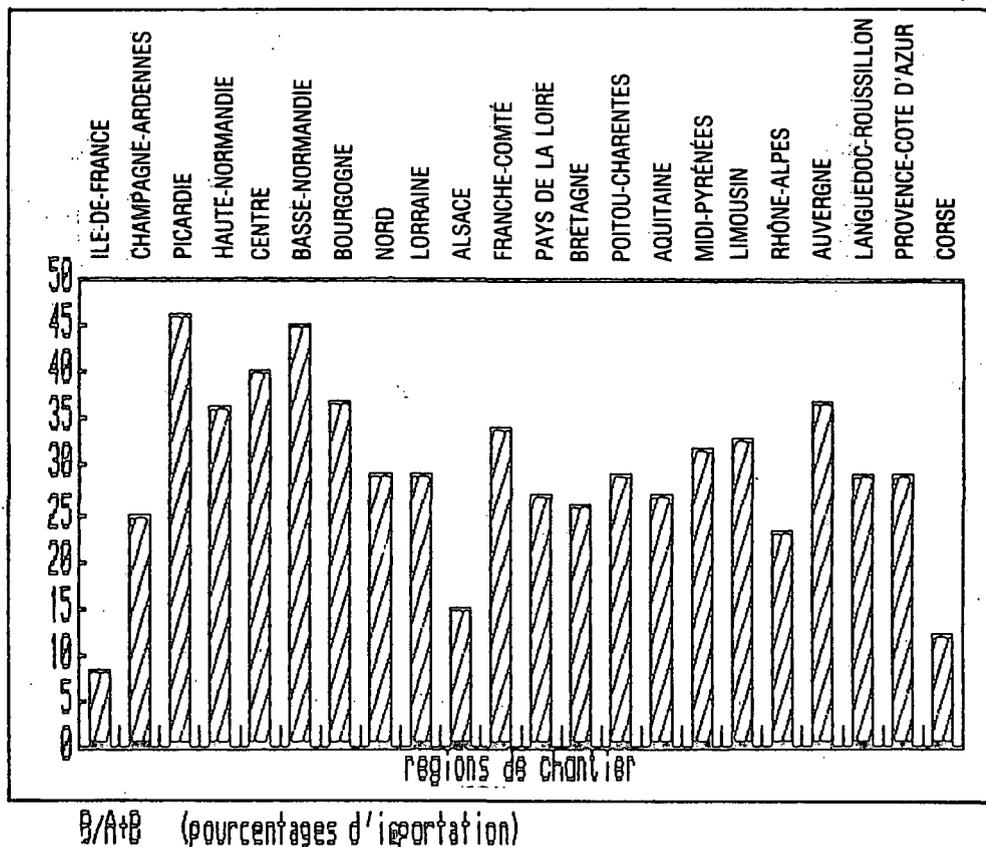
Ce tableau se lit de la manière suivante : les entreprises ayant leur siège dans la région Ile-de-France réalisent 63 % du montant de leurs travaux en métropole dans la région Ile-de-France et 37 % dans les autres régions.



3.1.5. TRAVAUX RÉALISÉS PAR RÉGION DE CHANTIER

RÉGION DE CHANTIER	TRAVAUX RÉALISÉS DANS LA RÉGION					
	Par les entreprises ayant leur siège dans la région		Par les entreprises ayant leur siège hors de la région		Total des travaux dans la région	
	a	$\frac{a}{a+b}$	b	$\frac{b}{a+b}$	a + b	
	millions F	%	millions F	%	millions F	%
ILE-DE-FRANCE	59 750	92	5 072	8	64 822	100
CHAMPAGNE-ARDENNES	3 239	65	1 775	25	5 014	100
PICARDIE	3 753	54	3 201	46	6 954	100
HAUTE-NORMANDIE	5 183	64	2 895	36	8 078	100
CENTRE	5 722	60	3 777	40	9 499	100
BASSE-NORMANDIE	3 563	55	2 930	45	6 493	100
BOURGOGNE	3 639	63	2 121	37	5 760	100
NORD	12 454	71	5 008	29	17 462	100
LORRAINE	7 257	71	2 979	29	10 236	100
ALSACE	5 922	85	1 006	15	6 928	100
FRANCHE-COMTÉ	2 150	66	1 094	34	3 244	100
PAYS DE LA LOIRE	7 781	73	2 887	27	10 668	100
BRETAGNE	6 437	74	2 271	26	8 708	100
POITOU-CHARENTES	3 145	71	1 289	29	4 434	100
AQUITAINE	7 149	73	2 655	27	9 804	100
MIDI-PYRÉNÉES	5 599	68	2 687	32	8 286	100
LIMOUSIN	1 645	67	817	33	2 462	100
RHÔNE-ALPES	18 390	77	5 539	23	23 929	100
AUVERGNE	2 590	63	1 552	37	4 142	100
LANGUEDOC-ROUSSILLON	4 723	71	1 955	29	6 678	100
PROVENCE-COTE D'AZUR	14 130	71	5 892	29	20 022	100
CORSE	744	88	102	12	846	100
TOTAL	185 005	76	59 466	24	244 470	100

Ce tableau se lit de la manière suivante : 92 % des travaux réalisés dans la région de chantier Ile-de-France le sont par des entreprises ayant leur siège dans la région. 8 % des travaux réalisés dans la région de chantier Ile-de-France le sont par des entreprises ayant leur siège hors de la région.



3.2 MONTANT DES TRAVAUX RÉALISÉS EN MÉTROPOLE SELON LA RÉGION ET LE MAÎTRE D'OUVRAGE

Unité : million de francs et %

LOCALISATION DU CHANTIER	Sociétés publiques non financières	Sociétés privées non financières	Institutions de crédit et entreprises d'assurances	Sociétés D'HLM	Promoteurs	Administrations locales	Administrations centrales et autres	Ménages	TOTAL
ILE-DE-FRANCE	6 276 10	24 487 38	1 390 2	4 381 7	3 721 6	7 371 11	8 708 13	8 487 13	64 822 100
CHAMPAGNE-ARDENNES	706 14	1 364 27	118 2	359 7	260 5	798 16	711 14	696 14	5 014 100
PICARDIE	504 7	2 530 36	92 1	528 8	315 5	938 13	819 12	1 229 18	6 954 100
HAUTE-NORMANDIE	854 11	3 085 38	80 1	662 8	391 5	1 046 13	833 10	1 128 14	8 078 100
CENTRE	1 270 13	2 573 27	105 1	628 7	425 4	1 572 17	1 096 12	1 831 19	9 499 100
BASSE-NORMANDIE	695 11	2 013 31	67 1	516 8	280 4	840 13	802 12	1 280 20	6 493 100
BOURGOGNE	466 8	1 899 33	52 1	293 5	346 6	815 14	966 17	923 16	5 760 100
NORD	2 007 11	6 076 35	186 1	1 379 8	1 326 8	2 401 14	1 898 11	2 189 13	17 462 100
LORRAINE	1 129 11	3 200 31	120 1	876 9	402 4	1 504 15	1 475 14	1 528 15	10 236 100
ALSACE	464 7	2 279 33	114 2	339 5	369 5	1 055 15	1 045 15	1 263 18	6 928 100
FRANCHE-COMTÉ	260 8	968 30	35 1	193 6	175 5	512 16	395 12	707 22	3 244 100
PAYS DE LA LOIRE	846 8	3 113 29	99 1	605 6	541 5	1 918 18	1 328 12	2 218 21	10 668 100
BRETAGNE	594 7	1 815 21	132 2	625 7	523 6	1 516 17	1 140 13	2 362 27	8 708 100
POITOU-CHARENTES	402 9	1 044 24	99 2	274 6	212 5	770 17	708 16	925 21	4 434 100
AQUITAINE	795 8	2 699 28	111 1	502 5	629 6	1 546 16	1 409 14	2 114 22	9 804 100
MIDI-PYRÉNÉES	1 114 13	2 457 30	85 1	455 5	354 4	1 521 18	924 11	1 375 17	8 286 100
LIMOUSIN	299 12	552 22	28 1	113 5	106 4	349 14	419 17	596 24	2 462 100
RHÔNE-ALPES	3 006 13	7 737 32	259 1	1 526 6	2 513 11	3 598 15	2 216 9	3 073 13	23 929 100
AUVERGNE	361 9	1 105 27	64 2	266 6	265 6	756 18	676 16	650 16	4 142 100
LANGUEDOC-ROUSSILLON	644 10	1 684 25	87 1	367 5	685 10	1 240 19	875 13	1 096 16	6 678 100
PROVENCE-COTE D'AZUR	1 740 9	6 994 35	178 1	1 045 5	1 807 9	3 712 19	2 130 11	2 417 12	20 022 100
CORSE	90 11	185 22	6 1	39 5	122 14	133 16	141 17	129 15	846 100
TOTAL	24 523 10	79 862 33	3 508 1	15 970 7	15 768 6	35 910 15	30 713 13	38 217 16	244 470 100

3.3 MONTANT DES TRAVAUX RÉALISÉS EN MÉTROPOLE SELON LA RÉGION ET LE TYPE D'OUVRAGE

Unité : million de francs et %

LOCALISATION DU CHANTIER	Maisons Individuelles	Autres logements	Ateliers Usines	Bureaux	Autres bâtimts	Voies de communication	Lignes et canalisations	Autres ouvrages de G.C.A.	TOTAL
ILE-DE-FRANCE	6 269 10	12 914 20	6 369 10	7 171 11	17 931 28	7 800 12	5 172 8	1 197 2	64 822 100
CHAMPAGNE-ARDENNES	732 15	737 15	887 18	340 7	1 024 20	709 14	463 9	123 2	5 014 100
PICARDIE	1 008 14	1 333 19	701 10	653 9	1 286 18	1 168 17	669 10	135 2	6 954 100
HAUTE-NORMANDIE	994 12	1 415 18	1 771 22	580 7	1 610 20	861 11	727 9	120 1	8 078 100
CENTRE	1 633 17	1 407 15	806 8	570 6	1 718 18	2 049 22	1 127 12	191 2	9 499 100
BASSE-NORMANDIE	1 166 18	1 009 16	1 550 24	448 7	1 050 16	583 9	554 9	134 2	6 493 100
BOURGOGNE	706 12	779 14	761 13	302 5	1 199 21	1 164 20	650 11	199 3	5 760 100
NORD	2 485 14	2 852 16	2 378 14	953 5	3 098 18	3 300 19	2 001 11	395 2	17 462 100
LORRAINE	1 472 14	1 714 17	1 476 14	578 6	2 316 23	1 379 13	1 032 10	269 3	10 236 100
ALSACE	965 14	944 14	1 050 15	799 12	1 672 24	980 14	455 7	64 1	6 928 100
FRANCHE-COMTÉ	536 17	535 17	510 16	200 6	724 22	387 12	305 9	45 1	3 244 100
PAYS DE LA LOIRE	2 070 19	1 548 15	955 9	720 7	2 170 20	1 844 17	1 133 11	228 2	10 668 100
BRETAGNE	1 954 22	1 372 16	630 7	517 6	1 799 21	1 212 14	1 054 12	169 2	8 708 100
POITOU-CHARENTES	832 19	576 13	388 9	456 10	893 20	725 16	452 10	112 3	4 434 100
AQUITAINE	1 664 17	1 437 15	829 8	639 7	2 464 25	1 474 15	1 012 10	285 3	9 804 100
MIDI-PYRÉNÉES	1 250 15	1 031 12	927 11	639 8	1 560 19	1 436 17	1 085 13	358 4	8 286 100
LIMOUSIN	500 20	336 14	199 8	149 6	558 23	417 17	242 10	60 2	2 462 100
RHÔNE-ALPES	2 724 11	4 816 20	3 268 14	1 364 6	4 708 20	3 547 15	2 866 12	636 3	23 929 100
AUVERGNE	659 16	537 13	223 5	255 6	784 19	845 20	702 17	138 3	4 142 100
LANGUEDOC-ROUSSILLON	986 15	1 276 19	459 7	401 6	1 561 23	974 15	825 12	195 3	6 678 100
PROVENCE-COTE D'AZUR	2 062 10	3 946 20	2 132 11	1 029 5	4 011 20	2 719 14	3 321 17	803 4	20 022 100
CORSE	133 16	179 21	43 5	43 5	142 17	197 23	99 12	9 1	846 100
TOTAL	32 800 13	42 696 17	28 310 12	18 805 8	54 279 22	35 769 15	25 947 11	5 864 2	244 470 100

3.4 MONTANT DES TRAVAUX SELON LA RÉGION DU CHANTIER ET LA NATURE DU TRAVAIL

Unité : million de francs

ANNÉE 1985

LOCALISATION DU CHANTIER	NATURE DU TRAVAIL														
	Travaux d'aménagement, etc...	Construction de lignes de transport, etc...	Infrastructure générale	Construction de chaussées	Forages, sondages, etc...	Construction d'ossatures, etc...	Installation industrielle, etc...	Installation électrique	Construction industrialisée	Maçonnerie etc...	Génie climatique	Menuiserie Serrurerie	Couverture Plomberie, etc...	Aménagements Finitions	TOTAL
ILE-DE-FRANCE	5 955	1 670	3 695	2 476	1 113	2 308	499	7 635	897	14 998	6 084	4 666	5 179	7 646	64 822
CHAMPAGNE-ARDENNES	517	223	184	349	67	229	17	471	3	1 342	251	520	292	549	5 014
PICARDIE	774	353	196	619	37	218	17	674	432	1 346	529	702	488	568	6 954
HAUTE-NORMANDIE	813	269	296	262	39	370	37	1 062	161	1 610	980	858	475	846	8 078
CENTRE	1 134	748	567	868	104	235	42	729	240	2 082	551	784	681	733	9 499
BASSE-NORMANDIE	743	357	211	143	54	403	48	638	409	1 412	528	553	521	473	6 493
BOURGOGNE	796	351	442	542	14	206	6	539	52	1 199	271	582	346	414	5 760
NORD	2 221	835	781	1 469	14	590	176	2 135	292	4 388	1 014	1 228	1 018	1 300	17 462
LORRAINE	1 236	419	479	506	61	328	128	1 119	231	2 593	589	994	704	850	10 236
ALSACE	770	107	112	412	38	241	59	888	100	1 379	643	735	750	693	6 928
FRANCHE-COMTÉ	442	108	70	136	12	43	49	307	5	849	218	478	207	320	3 244
PAYS DE LA LOIRE	1 459	394	530	630	25	251	22	1 032	164	2 477	809	1 174	634	1 069	10 668
BRETAGNE	1 202	500	193	464	4	129	25	651	51	2 440	501	1 032	620	897	8 708
POITOU-CHARENTES	528	290	239	248	80	71	3	228	96	1 080	402	522	284	363	4 434
AQUITAINE	1 514	371	419	421	132	184	18	976	229	3 122	381	688	554	795	9 804
MIDI-PYRÉNÉES	1 147	919	406	251	18	175	7	1 270	180	2 145	308	435	308	717	8 286
LIMOUSIN	251	169	134	158	27	51	10	123	29	700	171	259	202	179	2 462
RHÔNE-ALPES	2 871	1 005	1 218	669	206	779	277	3 107	307	6 490	1 627	1 951	1 358	2 064	23 929
AUVERGNE	885	239	270	222	31	203	5	243	22	954	208	296	194	372	4 142
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1 100	427	445	243	18	124	28	639	46	2 189	220	396	269	535	6 678
PROVENCE-COTE D'AZUR	3 308	847	1 998	626	227	551	74	2 095	452	5 115	1 216	1 143	1 158	1 213	20 022
CORSE	108	67	85	70		11	1	48	7	346	20	37	29	17	846
ENSEMBLE TOTAL	29 774	10 672	12 968	11 784	2 319	7 698	1 548	26 609	4 405	60 257	17 520	20 032	16 271	22 613	244 470

3.5 LES ÉTABLISSEMENTS DES ENTREPRISES DE 50 SALARIÉS ET PLUS

3.5.1 LOCALISATION RÉGIONALE DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA RÉGION DE SIÈGE SOCIAL DES ENTREPRISES
(ENTREPRISES DE 50 SALARIÉS ET PLUS)

en %

Région de siège	ILE-DE-FRANCE	CHAMPAGNE- ARDENNES	PICARDIE	HAUTE- NORMANDIE	CENTRE	BASSE- NORMANDIE	BOURGOGNE	NORD	LORRAINE	ALSACE	FRANCHE-COMTÉ	PAYS DE LA LOIRE	BRETAGNE	POITOU- CHARENTES	AQUITAINE	MIDI-PYRÉNÉES	LIMOUSIN	RHÔNE-ALPES	AUVERGNE	LANGUEDOC- ROUSSILLON	PROVENCE- COTE D'AZUR	CORSE	D.O.M.	TOTAL	
ILE-DE-FRANCE	59,1	1,0	2,1	3,1	2,8	1,3	1,0	3,3	2,1	1,2	0,6	2,0	2,2	0,9	2,5	2,0	0,6	4,6	0,8	1,2	4,3	0,1	1,0	100,0	
CHAMPAGNE ARDENNES	1,5	96,9	1,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100,0
PICARDIE	1,3	2,7	82,7	—	1,3	1,3	—	1,3	1,3	—	—	5,3	2,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100,0
HAUTE-NORMANDIE	0,8	—	—	81,5	—	7,3	—	3,2	—	1,6	—	2,4	—	—	0,8	—	—	—	—	0,8	1,6	—	—	—	100,0
CENTRE	1,7	—	—	0,9	89,7	—	3,4	—	—	—	—	1,7	—	—	—	—	—	0,9	1,7	—	—	—	—	—	100,0
BASSE-NORMANDIE	1,1	—	—	3,3	—	91,2	—	—	—	—	—	3,3	—	—	—	—	—	1,1	—	—	—	—	—	—	100,0
BOURGOGNE	5,3	1,3	—	1,3	—	—	76,3	—	1,3	—	2,6	1,3	—	—	1,3	1,3	—	1,3	1,3	1,3	3,9	—	—	—	100,0
NORD	2,1	0,8	2,1	1,3	—	0,8	0,4	82,5	1,3	—	—	0,8	0,4	—	1,3	0,4	—	1,7	0,4	0,4	1,3	—	1,7	—	100,0
LORRAINE	1,5	1,5	0,5	0,5	—	—	0,5	1,0	84,7	2,6	4,1	—	1,0	—	—	—	—	1,0	—	—	1,0	—	—	—	100,0
ALSACE	2,9	1,7	—	0,6	—	0,6	1,7	2,3	6,4	65,9	1,7	2,3	2,7	1,2	1,7	1,2	—	4,0	0,6	0,6	2,9	—	—	—	100,0
FRANCHE-COMTÉ	—	—	—	—	—	—	2,4	—	—	4,9	92,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100,0
PAYS DE LA LOIRE	3,1	—	—	2,2	4,0	2,2	—	0,9	—	—	—	76,3	6,7	1,3	0,9	—	0,9	—	—	—	1,3	—	—	—	100,0
BRETAGNE	0,9	—	—	—	—	1,7	—	—	—	—	—	6,1	91,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100,0
POITOU-CHARENTES	3,0	—	—	—	3,0	—	—	—	—	—	—	3,0	—	82,1	4,5	—	4,5	—	—	—	—	—	—	—	100,0
AQUITAINE	—	0,8	—	—	0,8	—	0,8	—	—	—	—	—	—	3,1	89,3	3,1	—	—	0,8	0,8	—	—	—	0,8	100,0
MIDI-PYRÉNÉES	0,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6,0	86,2	—	0,9	—	4,3	1,7	—	—	—	100,0
LIMOUSIN	—	—	—	—	2,4	—	—	—	—	—	—	—	—	9,5	7,1	4,8	76,2	—	—	—	—	—	—	—	100,0
RHÔNE-ALPES	3,3	—	0,3	0,8	0,3	—	2,2	—	—	0,3	0,8	—	—	—	—	—	0,3	84,3	1,4	2,2	3,6	—	0,3	—	100,0
AUVERGNE	—	—	—	—	5,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1,9	1,9	90,7	—	—	—	—	—	100,0
LANGUEDOC-ROUSSILLON	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1,4	1,4	—	2,8	—	86,1	8,3	—	—	—	100,0
PROVENCE-COTE D'AZUR	1,2	—	—	0,8	—	1,2	—	0,8	—	—	—	0,4	0,8	—	—	0,8	—	2,9	0,4	2,5	87,6	0,4	—	—	100,0
CORSE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100,0	—	—	100,0
FRANCE ENTIÈRE	23,2	2,2	2,5	4,1	4,0	3,0	2,2	6,3	5,1	3,4	1,5	5,5	4,0	2,0	4,3	3,4	1,1	9,7	1,8	2,5	7,6	0,2	0,5	—	100,0

— = 0 ou pourcentage inférieur à 0,05.

Ce tableau permet de situer les établissements en fonction de la région de siège des entreprises. Il se lit en ligne. Exemple : sur 100 établissements appartenant aux entreprises d'Ile-de-France, 59 sont localisés en Ile-de-France, 1 en Champagne-Ardenne, 2 en Picardie, etc...

3.5.2. RÉPARTITION DES SALARIÉS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SELON LA RÉGION DE SIÈGE SOCIAL DES ENTREPRISES.
(ENTREPRISES DE 50 SALARIÉS ET PLUS)

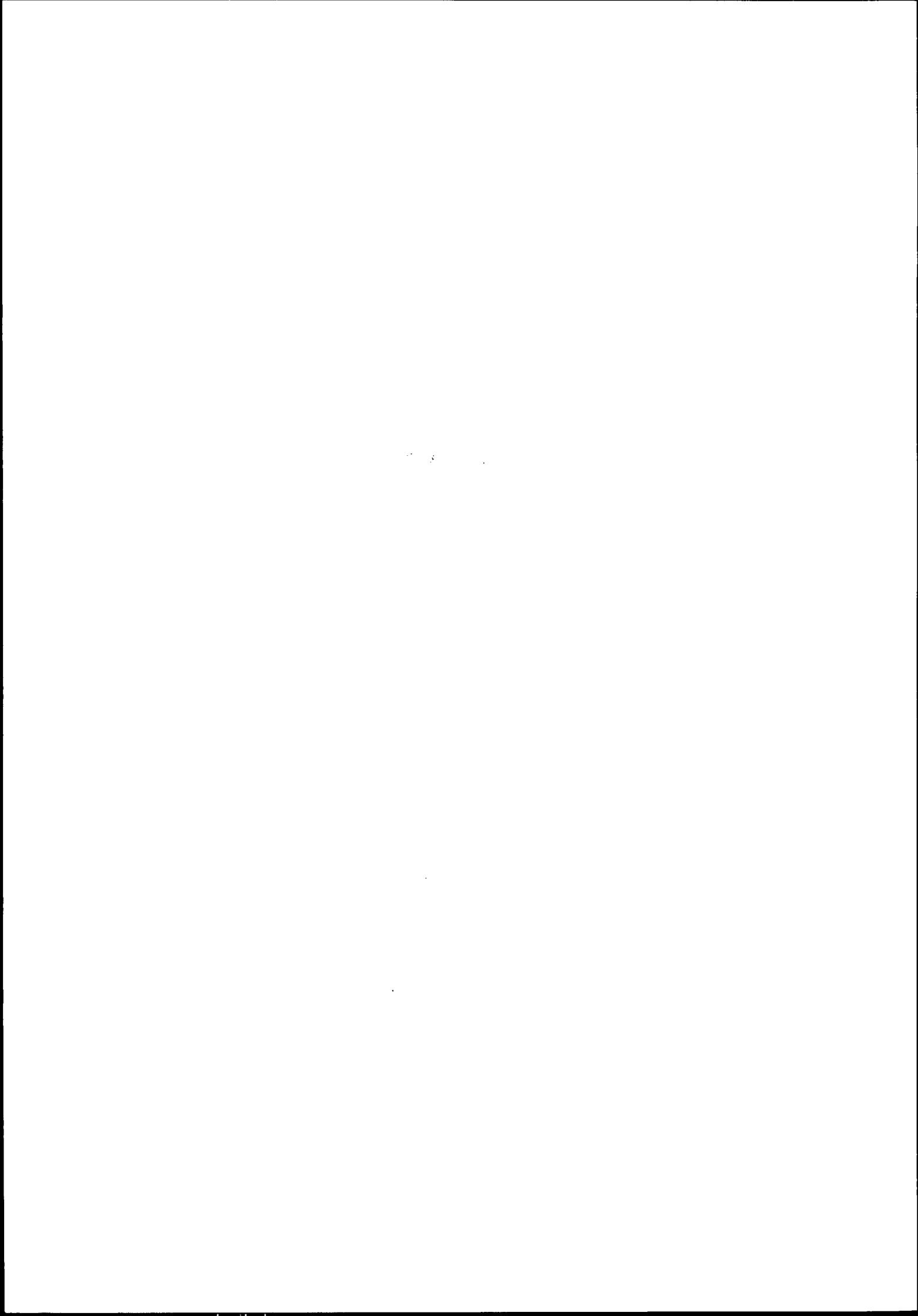
en %

Région d'établissements	Région de siège																							
	ILE-DE-FRANCE	CHAMPAGNE-ARDENNES	PICARDIE	HAUTE-NORMANDIE	CENTRE	BASSE-NORMANDIE	BOURGOGNE	NORD	LORRAINE	ALSACE	FRANCHE-COMTÉ	PAYS DE LA LOIRE	BRETAGNE	POITOU-CHARENTES	AQUITAINE	MIDI-PYRÉNÉES	LIMOUSIN	RHÔNE-ALPES	AUVERGNE	LANGUEDOC-ROUSSILLON	PROVENCE-COTE D'AZUR	CORSE	D.O.M.	TOTAL
ILE-DE-FRANCE	68,8	0,5	0,7	2,0	1,8	0,9	1,0	3,7	2,0	1,0	0,4	1,4	2,0	0,3	1,3	1,9	0,3	5,2	0,3	0,6	3,2	—	0,8	100,0
CHAMPAGNE ARDENNES	0,5	98,9	0,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100,0
PICARDIE	0,8	1,8	92,4	—	—	0,9	—	1,1	0,3	—	—	2,1	0,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100,0
HAUTE-NORMANDIE	1,5	—	—	94,7	—	1,2	—	0,4	—	0,2	—	0,8	—	—	0,5	—	—	—	—	—	0,7	—	—	100,0
CENTRE	0,2	—	—	0,1	97,6	—	0,9	—	—	—	—	0,3	—	—	—	—	—	0,2	0,8	—	—	—	—	100,0
BASSE-NORMANDIE	0,1	—	—	1,4	—	98,0	—	—	—	—	—	0,3	—	—	—	—	—	0,1	—	—	—	—	—	100,0
BOURGOGNE	2,6	0,6	—	0,1	—	—	93,1	—	1,8	—	1,0	0,1	—	—	0,1	0,1	—	0,1	0,1	0,1	0,4	—	—	100,0
NORD	0,8	0,3	1,9	0,7	—	0,3	0,2	93,3	0,4	0,1	—	0,2	0,2	—	0,6	—	—	0,3	—	0,3	0,1	—	0,5	100,0
LORRAINE	0,1	1,4	0,7	0,2	—	—	—	0,3	95,0	1,2	0,3	—	0,8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100,0
ALSACE	2,9	1,0	—	0,3	—	0,5	1,4	1,1	4,9	81,7	0,3	1,0	0,6	0,2	0,4	0,2	—	2,1	0,1	0,1	1,2	—	—	100,0
FRANCHE-COMTÉ	—	—	—	—	—	—	0,1	—	—	0,4	99,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100,0
PAYS DE LA LOIRE	2,1	—	—	0,6	2,9	1,0	—	0,5	—	—	—	88,4	2,4	0,9	0,3	—	0,4	—	—	—	0,5	—	—	100,0
BRETAGNE	0,2	—	—	—	—	0,2	—	—	—	—	—	1,8	97,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100,0
POITOU-CHARENTES	0,6	—	—	—	4,5	—	—	—	—	—	—	1,6	—	87,3	4,8	—	1,2	—	—	—	—	—	—	100,0
AQUITAINE	—	—	—	—	0,2	—	0,6	—	—	—	—	—	—	1,0	95,4	1,7	—	—	0,3	0,5	—	—	0,2	100,0
MIDI-PYRÉNÉES	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2,3	95,9	—	—	—	1,2	0,5	—	—	100,0
LIMOUSIN	—	—	—	—	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	2,0	2,1	1,6	94,1	—	—	—	—	—	—	100,0
RHÔNE-ALPES	2,0	—	0,1	0,8	—	—	1,2	—	—	—	0,1	—	—	—	—	—	0,1	92,8	0,8	0,5	1,6	—	—	100,0
AUVERGNE	—	—	—	—	4,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,7	0,8	94,4	—	—	—	—	100,0
LANGUEDOC-ROUSSILLON	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,8	0,2	—	—	1,7	—	95,7	1,5	—	—	100,0
PROVENCE-COTE D'AZUR	0,1	—	—	0,9	—	0,7	—	0,7	—	—	—	0,3	0,6	—	—	0,9	—	1,8	—	2,5	91,4	0,1	—	100,0
CORSE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100,0	—	100,0
FRANCE ENTIÈRE	34,5	1,5	1,7	3,7	3,4	2,3	1,7	7,1	4,9	3,0	0,8	3,9	3,0	0,9	3,1	3,3	0,6	10,2	1,1	1,8	6,8	0,2	0,4	100,0

— = 0 ou pourcentage inférieur à 0,05.

Ce tableau permet de situer les salariés dans les établissements, en fonction de la région de siège des entreprises. Il se lit en ligne. Exemple : sur 1 000 salariés appartenant à des entreprises d'Ile-de-France, 688 sont employés dans des établissements localisés en Ile-de-France, 52 dans des établissements localisés en Rhône-Alpes, 37 dans des établissements localisés dans le Nord.

ANNEXES



STATISTIQUES OBLIGATOIRES
(loi du 7 juin 1951)

Visa n° 85 A 596 MULT
du Ministre de l'Urbanisme, du Logement et des Transports
et du Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget (INSEE)
valable pour l'enquête réalisée en 1986

30^e enquête annuelle d'entreprise
SECTEUR DU BATIMENT, DES TRAVAUX PUBLICS, DU GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE
(Relative au dernier exercice clos avant le 31/12/1985)

EXERCICE
1985

QS

Ce questionnaire :

- ① s'adresse aux artisans, aux travailleurs indépendants et aux sociétés ;
- ② se rapporte à l'ensemble des activités exercées par votre entreprise, même si certaines d'entre elles n'appartiennent pas aux branches du Bâtiment, des Travaux Publics, du Génie Civil et Agricole.

CE QUESTIONNAIRE
DUMENT REMPLI
DOIT ÊTRE RETOURNE
AVANT 21 JOURS A

MONSIEUR LE MINISTRE DE L'URBANISME, DU LOGEMENT
ET DES TRANSPORTS
SP Annexe Fédération
Avenue du Parc de Passy
75775 PARIS CEDEX 16

Cette enquête statistique est obligatoire (loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique). Les renseignements transmis ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique. L'article 22 du décret n° 84-628 du 17 juillet 1984 précise les conditions dans lesquelles les données peuvent éventuellement être transmises. Tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Service des statistiques.

Nom de la personne qualifiée pour fournir des précisions concernant le questionnaire

M.
Tél. :
A le 1986
Signature :

Nom de la personne intéressée par les publications des résultats de cette enquête

M.
Fonction :

CACHET DE L'ENTREPRISE

Nom de la personne chargée du dossier :

Téléphone : 45 75 62 58 Poste : 45

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

FORME JURIDIQUE

NUMÉRO SIREN DE L'ENTREPRISE

0 1

501

Si l'un des renseignements mentionnés ci-dessus est erroné, veuillez le signaler.

Dans tous les cas reportez-vous au paragraphe I :

MODIFICATIONS DE STRUCTURE

NE RIEN INSCRIRE CI-DESSOUS

Cadre réservé au gestionnaire

Cadre réservé à l'informatique

503
Code envoi

504 DEP

504 Nbre feuilles chantiers

505 TS

505 Achats

502 AEP

506 FJ

508 Caspec

507 Code gest.

509 Poids

I. MODIFICATIONS DE STRUCTURE

ayant affecté votre entreprise pendant l'exercice clos avant le 31/12/1985

DATE D'EFFET DE LA MODIFICATION 19

- TRANSFORMATION EN SOCIETE
- MISE EN REGLEMENT JUDICIAIRE ▲
- MISE EN SOMMEIL
- MISE EN LOCATION-GERANCE ▲
- CESSATION D'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE SANS SUCESSEUR
- CESSION DE L'ENTREPRISE ▲
- CREATION PURE DE L'ENTREPRISE AU COURS DU DERNIER EXERCICE
- AUTRES MODIFICATIONS : FUSION, ABSORPTION, SCISSION... ▲

Nom et adresse du syndic

Nom et adresse du gérant

Nom et adresse du nouveau propriétaire

Noms et adresses des entreprises concernées par ces modifications

précisez

SIREN	APE	EFFECTIF
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

0 2 II. EMPLOI

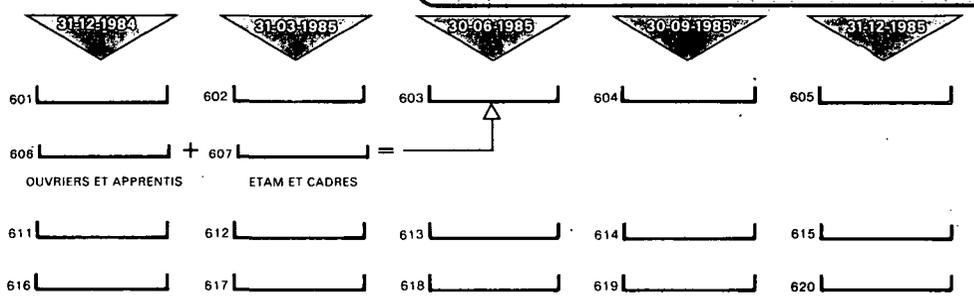
DIRIGEANTS, ARTISANS, PATRONS, TRAVAILLEURS INDEPENDANTS ET AIDES FAMILIAUX NON SALARIES

EFFECTIF NON SALARIÉ au 30-06-1985

EFFECTIF SALARIÉ

- ① Effectif salarié inscrit dans les établissements de métropole et DOM, à l'exclusion du personnel intérimaire, du personnel prêté à d'autres entreprises ou du personnel prêté par d'autres entreprises
- ③ Il s'agit du personnel salarié rémunéré par votre entreprise et ne travaillant pas sous votre responsabilité.
- ④ Il s'agit du personnel salarié non rémunéré par votre entreprise et travaillant sous votre responsabilité (à l'exclusion du personnel intérimaire).

- ① EFFECTIF SALARIÉ
- ② RÉPARTITION AU 30-06-1985
- ③ EFFECTIF DÉTACHÉ OU PRÊTÉ A D'AUTRES ENTREPRISES
- ④ EFFECTIF DÉTACHÉ OU PRÊTÉ PAR D'AUTRES ENTREPRISES



RÉMUNÉRATIONS de l'effectif salarié total versées en 1985

francs

NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES par le personnel ouvrier et apprenti inscrit dans l'Entreprise en 1985

heures

Ces rémunérations correspondent au montant déclaré aux Contributions Directes : imprimé DADS col. 19. Elles comprennent le montant d0 avant déduction de la part salariale aux assurances sociales, et le cas échéant de la contribution salariale aux assurances chômage, ainsi que les retenues pour la retraite.

* Y compris les heures supplémentaires, les heures ouvrées pour le compte d'autres entreprises.
 * Non compris les heures indemnisées au titre de chômage-intempéries et les heures correspondant aux jours fériés et payés.

0 3

III. ACTIVITES DE L'ENTREPRISE

concernant le dernier exercice clos avant le 31/12/1985

JOUR

MOIS

ANNÉE

EN MOIS

DATE DE CLOTURE

701

702

19

DUREE

703

MONTANTS HORS TAXES ARRONDIS AU FRANC

EXERCICE CLOS AVANT LE 31/12/1985 RAPPEL DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

1. MONTANTS DES ACTIVITÉS DE BÂTIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

Déclarer ici les travaux de BTP, exécutés au cours de l'exercice, en métropole ou à l'étranger, qu'ils aient été payés ou non.

Pour ceux qui n'ont pas été payés, déclarer le montant de la facture que vous avez envoyée ou que vous allez envoyer.

TRAVAUX EXECUTES PAR L'ENTREPRISE elle-même

704

F

TRAVAUX CONFIES A DES SOUS-TRAITANTS

705

F

TOTAL HORS TAXES des travaux de BTP

706

F

F

2. MONTANTS DES ACTIVITÉS HORS BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Dans cette rubrique, inscrire les activités ne COMPORTANT PAS DE POSE telles que transport, location, revente, en l'état, vente de produits extraits par l'entreprise, etc.

Précisez la nature ▷

NATURE DE L'ACTIVITE

710

711

F

712

713

F

714

715

F

716

717

F

TOTAL des activités HORS BTP

718

F

F

0 4

IV. VENTILATION DES DEPENSES

MARCHANDISES achetées uniquement pour être REVENDUES EN L'ETAT sans transformation ni pose

720

F

ACHATS DE MATIERES PREMIERES, DE FOURNITURES CONSOMMABLES ET D'EMBALLAGES COMMERCIAUX, plus ELECTRICITE, EAU, GAZ

721

F

LOYER payé pour du matériel technique et du matériel de transport pris en location ou en crédit-bail

722

F

COÛT DU PERSONNEL DETACHE OU PRETE A L'ENTREPRISE (non compris le coût du personnel intérimaire)

723

F

ACHATS ET CHARGES EXTERNES AUTRES que ceux demandés précédemment Y COMPRIS le coût du personnel intérimaire NON COMPRIS les travaux confiés à des sous-traitants

724

F

TOTAL

725

F

V. INVESTISSEMENTS

TRAVAUX ET MATERIEL NEUFS constructions neuves, génie civil, agencement et installations, matériel, outillage, mobilier, véhicules neufs

730

F

BIENS D'OCCASION terrains, bâtiments existants, matériel, outillage, mobilier, véhicules d'occasion.

731

F

TOTAL

732

F

F

CESSIONS (terrains, bâtiments ou matériel) = PRIX de cession des sorties d'actifs

734

F

VI CHANTIERS DE L'ENTREPRISE (Bâtiment, Travaux Publics, Génie Civil et Agricole)

SIREN

Conseils pour remplir le cadre "CHANTIERS DE L'ENTREPRISE":

Il est souhaitable d'isoler les chantiers les plus importants représentant une part non négligeable de votre activité au cours de l'exercice concerné.

Pour les chantiers de moindre importance, vous pouvez effectuer des regroupements sur une même ligne de la feuille, à condition que toutes leurs caractéristiques soient identiques (même département et même nature de client et même nature d'ouvrage et même état de l'ouvrage et même nature de travail et même mode de commande).

Si toutefois vous éprouvez des difficultés à remplir ce document, téléphonez à la personne chargée de votre dossier (voir première page du questionnaire).

MAITRE D'OUVRAGE

1 Pour les entreprises privées autres que les banques et les compagnies d'assurance inscrire "entreprise privée": s'il s'agit d'une banque ou d'une compagnie d'assurance inscrire "banque" ou "compagnie d'assurance".

2 Pour les entreprises publiques et nationales, les administrations, les organismes privés ou publics, indiquer le nom en clair.

3 Pour les particuliers, indiquer simplement "particulier".

OUVRAGE

Indiquer en clair la fonction de l'ouvrage. Exemples: logement en immeuble, maison individuelle, usine, garage, bureaux, bâtiments agricoles, route, pont...

Distinguer: les ouvrages en construction n'ayant jamais servi, des ouvrages ayant déjà servi (sur lesquels sont effectués des travaux d'amélioration ou d'entretien). Pour cela cocher la case correspondante.

Indiquer de façon précise la NATURE DU TRAVAIL.

Ventiler ci-dessous les montants hors taxes de travaux de BTP de l'exercice 1985.

NATURE DU MAITRE D'OUVRAGE OU DU CLIENT	NATURE DE L'OUVRAGE	Ouvrage n'ayant jamais servi		NATURE DU TRAVAIL	en commande directe			MONTANTS HORS TAXES ARRONDIS AU FRANC	
		ouvrage ayant déjà servi			reçu en sous-traitance	en groupement	en participation	Y COMPRIS LES TRAVAUX CONFIES A DES SOUS-TRAITANTS	DONT TRAVAUX CONFIES A DES SOUS-TRAITANTS
numéro du département où a été effectué le chantier									
0 0 1 2	D.D.E.		X	Ossature en béton armé		X		1 546 320 F	0 F
0 0 5 6	Particulier		X	Maçonnerie traditionnelle	X			158 400 F	25 322 F
0 0 7 8	Renault		X	Menuiserie métallique		X		21 341 F	0 F
0 0 9 5	Education nationale		X	Installation sanitaire	X			19580 F	0 F
0 0 3 4	Société civile immobilière		X	Plomberie		X		52 370 F	0 F
0 0 4 8	Banque		X	Terrassement en grande masse			X	774 325 F	0 F
0 0 2 7	SNCF		X	Installation électrique HT	X			145 257 F	32 800 F
0 0 7 7	Entreprise privée.		X	Ventilation mécanique contrôlée	X			78 485 F	0 F
0 0 8 4	Particulier		X	Peinture	X			12 751 F	0 F
0 0 7 8	Ville de Versailles		X	Entretien de Voirie (égouts)		X		970 423 F	0 F
0 0 5 9	D.R.E.		X	Aménagt d'espaces verts	X			115 233 F	0 F

STATISTIQUES OBLIGATOIRES
(loi du 7 juin 1951)

Visa n° 85 A 597 MULT
du Ministre de l'Urbanisme, du Logement et des Transports
et du Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget (INSEE)
valable pour l'enquête réalisée en 1986

30^e enquête annuelle d'entreprise
SECTEUR DU BATIMENT, DES TRAVAUX PUBLICS, DU GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE
(Relative au dernier exercice clos avant le 31/12/1985)

EXERCICE
1985

QG

Ce questionnaire se rapporte :

- ① à l'ensemble des activités exercées par votre entreprise, même si certaines d'entre elles n'appartiennent pas aux branches du Bâtiment, des Travaux Publics, du Génie Civil et Agricole.
- ② à l'entreprise juridiquement définie, plus sa société auxiliaire de matériel, à l'exclusion de toutes les autres filiales.

CE QUESTIONNAIRE
DUMENT REMPLI
DOIT ÊTRE RETOURNÉ
AVANT 21 JOURS

MONSIEUR LE MINISTRE DE L'URBANISME, DU LOGEMENT
ET DES TRANSPORTS
SP Annexe Fédération
Avenue du Parc de Passy
75775 PARIS CEDEX 16

Cette enquête statistique est obligatoire (loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique). Les renseignements transmis ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique. L'article 22 du décret n° 84-628 du 17 juillet 1984 précise les conditions dans lesquelles les données peuvent éventuellement être transmises. Tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Service des statistiques.

M.

Tél. :

Nom de la personne qualifiée
pour fournir des précisions
concernant le questionnaire

A le 1986

Signature :

Nom de la personne intéressée
par les publications des
résultats de cette enquête

M.

Fonction :

CACHET DE L'ENTREPRISE

Nom de la personne chargée du dossier :

Téléphone : 45 75 62 58 Poste : 45

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

FORME JURIDIQUE

NUMÉRO SIREN DE L'ENTREPRISE

0 1

001

Si l'un des renseignements
mentionnés ci-dessus est
erroné, veuillez le signaler.

Dans tous les cas,
reportez-vous au paragraphe I :

EVENEMENTS AYANT AFFECTE
LA VIE DE L'ENTREPRISE.

NE RIEN INSCRIRE CI-DESSOUS

Cadre réservé au gestionnaire

Cadre réservé à l'informatique

003

Code envoi

établissements

004

DEP

Nbre feuilles
chantiers

005

TS

Achats

002

AEP

SAM

006

FJ

Hors métropole

008

Caspec

007

Code gest.

009

Poids

I. EVENEMENTS AYANT AFFECTE LA VIE DE L'ENTREPRISE

au cours du dernier exercice clos avant le 31/12/1985

A Si l'entreprise a été concernée, au cours du dernier exercice, par l'une des modifications suivantes, veuillez cocher la case correspondante.

DATE D'EFFET DE LA MODIFICATION
 JOUR MOIS ANNEE
 _____ 19__

- MISE EN RÉGLEMENT JUDICIAIRE
- MISE EN SOMMEIL
- MISE EN LOCATION-GERANCE
- CESSATION DEFINITIVE D'ACTIVITE AUTRE QUE MISE EN SOMMEIL, ABSORPTION, FUSION, SCISSION AVEC DISPARITION
- CREATION PURE

Nom et adresse du syndic

Nom et adresse du gérant

SIREN DE LA NOUVELLE ENTREPRISE

B Si l'entreprise ou la SAM a participé à des opérations ayant pris effet au cours du dernier exercice (fusion, scission, absorption, apports partiels d'actifs) et ayant entraîné des modifications de structure d'entreprises par transferts d'immobilisations corporelles, veuillez préciser la nature de ces modifications.

- | | | |
|-------------------------------------|--|--|
| CREATION PAR | CESSATION PAR | MODIFICATION PAR |
| absorption <input type="checkbox"/> | absorption <input type="checkbox"/> | absorption d'une autre entreprise <input type="checkbox"/> |
| fusion <input type="checkbox"/> | fusion <input type="checkbox"/> | scission sans disparition <input type="checkbox"/> |
| | scission avec disparition <input type="checkbox"/> | apport partiel d'actif à une autre entreprise <input type="checkbox"/> |
| | | apport partiel d'actif par une autre entreprise <input type="checkbox"/> |

APPORTS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES REÇUS PAR VOTRE ENTREPRISE

(1) : Préciser entreprise : disparue, créée ou encore existante.

Entreprise(s) apporteur(s)	APE	SIREN	Date de la décision	Date d'effet	Observations(1)	Montant des apports reçus
						F
						F
						F

TOTAL DES INVESTISSEMENTS par voie d'apport reçus par votre entreprise (immobilisations comptabilisées à leur valeur d'apport, plus-values comprises)

Total égal aux montants A déclarés aux cadres IV et V

TOTAL DES INVESTISSEMENTS

Francs

CESSIONS PAR VOIE D'APPORT D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES FAITES A D'AUTRES ENTREPRISES

Entreprise(s) bénéficiaire(s)	APE	SIREN	Date de la décision	Date d'effet	Observations(1)	Montant des cessions par voie d'apport

TOTAL DES CESSIONS : elles doivent être comptabilisées à leur valeur d'apport et non à leur valeur inscrite au bilan.

Total égal aux montants B déclarés aux cadres IV et V

TOTAL DES CESSIONS

Francs

1. EFFECTIF SALARIE

Cet effectif au 30-06-1985 doit correspondre à celui du cadre VIII "RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LEUR NATURE".

① Effectif salarié inscrit dans les établissements de métropole et DOM, à l'exclusion du personnel intérimaire, du personnel prêté à d'autres entreprises ou du personnel prêté par d'autres entreprises.

① EFFECTIF SALARIÉ INSCRIT DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE MÉTROPOLE ET DE DOM

③ Il s'agit du personnel salarié rémunéré par votre entreprise et ne travaillant pas sous votre responsabilité.

② RÉPARTITION AU 30-06-1985

④ Il s'agit du personnel salarié non rémunéré par votre entreprise et travaillant sous votre responsabilité (à l'exclusion du personnel intérimaire).

③ EFFECTIF DÉTACHÉ OU PRÊTÉ A D'AUTRES ENTREPRISES

④ EFFECTIF DÉTACHÉ OU PRÊTÉ PAR D'AUTRES ENTREPRISES

31-12-1984	31-03-1985	30-06-1985	30-09-1985	31-12-1985
101	102	103	104	105
106		107		
OUVRIERS ET APPRENTIS		ETAM ET CADRES		
111	112	113	114	115
116	117	118	119	120

2. RÉMUNÉRATIONS DE L'EFFECTIF SALARIÉ VERSÉES EN 1985

Ces rémunérations correspondent au montant déclaré aux Contributions Directes : imprimés DADS colonne 19. Elles comprennent le montant dû avant déduction de la part salariale aux assurances sociales, et le cas échéant de la contribution salariale aux assurances chômage, ainsi que les retenues pour la retraite.

REMUNERATIONS DE L'EFFECTIF TOTAL 108 _____ francs

dont REMUNERATIONS DES OUVRIERS 109 _____ francs

3. NOMBRE D'HEURES TRAVILLÉES par le personnel ouvrier et apprenti inscrit dans l'entreprise en 1985

110 _____ heures

▷ Y compris les heures supplémentaires et les heures ouvrées du personnel ouvrier détaché ou prêté à d'autres entreprises.

▷ Non compris les heures indemnisées au titre du chômage-intempéries ou les heures correspondant aux jours fériés et payés.

III. ACTIVITES DE L'ENTREPRISE (metropole et DOM)

0,7 2. VARIATION DES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES - hors taxes

ⓑ la somme de ces 2 lignes relatives à la sous-traitance doit être égale aux comptes 604 + 605 + 611.

les numéros cités en référence sont ceux du nouveau plan comptable.

TRAVAUX SOUS-TRAITÉS DE BTP
 AUTRE SOUS-TRAITANCE
 CREDIT-BAIL MOBILIER
 LOCATIONS MOBILIERES
 COÛT DU PERSONNEL INTERIMAIRE
 COÛT DU PERSONNEL DÉTACHE OU PRÊTE A L'ENTREPRISE
 ACHATS ET CHARGES EXTERNES AUTRES QUE CEUX PRÉCÉDEMMENT DEMANDÉS

ⓐ	250	F
ⓐ	251	F
* compte 6122	252	F
* compte 6135	253	F
* compte 6211	254	F
* compte 6214	255	F
	256	F
TOTAL	257	F

le TOTAL doit être égal au montant « Autres achats et charges externes » déclaré dans le COMPTE DE RÉSULTAT

0,8 3. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE - hors taxes

ÉVALUATION DE LA PRODUCTION

PRODUCTION STOCKÉE ①	F
Produits nets partiels sur opérations à long terme ①	F
VENTE DE MARCHANDISES	F
PRODUCTION VENDUE	F
PRODUCTION IMMOBILISÉE	F
PRODUCTION DE L'EXERCICE	F

AUTRES ACTIVITÉS

Dans cette rubrique, inscrire les activités ne COMPORTANT PAS DE POSE telles que transport, location, revente en l'état, vente de produits extraits par l'entreprise, etc.

Ces montants doivent être égaux

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION PAR ACTIVITÉ

TRAVAUX DE BTP U	260	F
(y compris variation des travaux en cours)		
262	261	F
264	263	F
266	265	F
268	267	F
270	269	F
PRODUCTION DE L'EXERCICE	271	F

① préciser le signe dans la case.

0,9 4. SOCIÉTÉ EN PARTICIPATION (SP)

Si vous avez été gérant d'une (ou plusieurs) SP munie(s) d'une comptabilité autonome qui n'apparaît ni dans vos propres comptes, ni dans ceux des associés, autrement que par quote-part de résultat vous concernant, indiquez le montant de BTP réalisé par la (les) SP.

V

MONTANT DES TRAVAUX DE BTP réalisés par la (les) SP

272 F

SIREN DE LA SP

Si la (les) SP a (ont) reçu une identification, indiquez le (leur) numéro SIREN.

0,9 5. ÉVALUATION DU TOTAL "CHANTIERS"

Reportez ici les montants U et V déclarés ci-dessus.

Le montant doit être égal au total du cadre VII "CHANTIERS"

TRAVAUX DE BTP **U**

TRAVAUX DES SP **V**

TOTAL CHANTIERS **W**

TOTAL CHANTIERS (Rappel de l'exercice précédent)

	F
+	F
=	F
	F

IV. IMMOBILISATIONS, INVESTISSEMENTS ET CESSIONS CORPORELLES DE L'ENTREPRISE du dernier exercice clos avant le 31/12/1985

0 9

1. COMPTES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les montants demandés font partie du tableau des immobilisations figurant dans l'annexe du système de base du Plan Comptable. Ils s'entendent hors taxes déductibles et sans aucune déduction d'amortissement (sont exclues les immobilisations incorporelles et financières).

TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	VALEUR BRUTE AU DEBUT DE L'EXERCICE a	AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS		VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE a + b + c - d - e					
		Réévaluations b	Acquisitions, créations ou apports c	Par virement des immobilisations en cours à un autre poste d	Cession à un tiers ou mise hors service e						
301	F	302	F	303	F	304	F	305	F	306	F

Les immobilisations reçues lors d'une modification de structure doivent figurer dans les AUGMENTATIONS (1-c) et être ventilées dans la colonne "INVESTISSEMENTS REÇUS PAR VOIE D'APPORT". Les cessions faites doivent être inscrites dans les DIMINUTIONS.

1 0

2. REPARTITION PAR NATURE DES INVESTISSEMENTS CORPORELLES DE L'EXERCICE
(Y compris le solde au 1^{er} janvier des immobilisations en cours)

	INVESTISSEMENTS ACQUIS OU CREEES HORS APPORTS	INVESTISSEMENTS REÇUS PAR VOIE D'APPORTS
TERRAINS	F 310	F 321
BATIMENTS EXISTANTS	F 311	F 322
CONSTRUCTIONS NEUVES, TRAVAUX DE GENIE CIVIL, AGENCEMENTS SE RAPPORTANT AUX CONSTRUCTIONS NEUVES ET ANCIENNES	F 312	F 323
OUTILLAGE, MATERIEL ET INSTALLATIONS SPECIALISEES DE CHANTIERS	neuf F 313	F 324
	occasion F 314	F 325
MATERIEL DE TRANSPORT	neuf F 315	F 326
	occasion F 316	F 327
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (sauf matériel de transport)	F 317	F 328
TOTAL	F 318	F 329
TOTAL DES INVESTISSEMENTS CORPORELS (égal au montant c - d du § 1)		F
RAPPEL DU TOTAL DES INVESTISSEMENTS CORPORELS DE L'EXERCICE PRECEDENT		F

1 1

3. NATURE DES CESSIONS CORPORELLES

VALEUR BRUTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES sorties de l'actif au cours de l'exercice	PRIX REEL DE CESSION OU VALEUR D'APPORT
F 340	F 344
F 341	B 345
F 342	
F 343	
TOTAL (égal au montant e du § 1)	

Si les montants A et B sont renseignés, le cadre 1 « Événements ayant affecté la vie de l'entreprise » doit être rempli.

V. IMMOBILISATIONS, INVESTISSEMENTS ET CESSIONS CORPORELS DE LA SAM (Société Auxiliaire de Matériel)

1. IDENTIFICATION DE LA SAM

RAISON SOCIALE ▷

SIREN

350 _____

ADRESSE ▷

1 2. COMPTE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les montants demandés s'entendent hors taxes déductibles et sans aucune déduction d'amortissement.

	VALEUR BRUTE AU DEBUT DE L'EXERCICE		AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS		VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE					
	a	b	c	d	e	f	a + b + c - d - e					
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	351	F	352	F	353	F	354	F	355	F	356	F

1 3. REPARTITION PAR NATURE DES INVESTISSEMENTS CORPORELS DE L'EXERCICE (y compris le solde de l'exercice des immobilisations en cours)

1 4. NATURE DES CESSIONS CORPORELLES

	INVESTISSEMENTS ACQUIS OU CREEES HORS APPORTS	INVESTISSEMENTS REÇUS PAR VOIE D'APPORTS	
MATERIELS, ENGINES ET GROS OUTILLAGE	neuf	F	F
	360	366	
MATERIEL DE TRANSPORT	occasion	F	F
	361	367	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (sauf matériel de transport)	neuf	F	F
	362	368	
TOTAL	occasion	F	F
	363	369	
TOTAL DES INVESTISSEMENTS CORPORELS (égal au montant c - d du § 2)	F	F	A
RAPPEL DU TOTAL DES INVESTISSEMENTS CORPORELS DE L'EXERCICE PRECEDENT	F	F	371

	VALEUR BRUTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES sorties de l'actif au cours de l'exercice	PRIX REEL DE CESSION OU VALEUR D'APPORT
CESSIONS CORPORELLES COURANTES	F	F
380	384	
CESSIONS CORPORELLES PAR VOIE D'APPORTS	F	F
381	385	
MISES HORS SERVICE	F	
382		
TOTAL (égal au montant e du § 2)	F	
383		

Si les montants A et B sont renseignés, le cadre 1 « Événements ayant affecté la vie de l'entreprise » doit être rempli.

VI. ACTIVITES DE L'ENTREPRISE A L'ETRANGER ET DANS LES TOM

SIREN

Il s'agit de l'activité de l'entreprise à l'étranger ou dans les territoires d'Outre-Mer, réalisée par elle-même ou par ses établissements permanents situés à l'étranger ou dans les territoires d'Outre-Mer, à l'exclusion de toutes les filiales (il est question de l'activité non comptabilisée au compte de résultat).

MONTANTS HORS TAXES ARRONDIS AU FRANC

ENSEMBLE DES TRAVAUX HORS METROPOLE DONT TRAVAUX CONFIES A DES SOUS-TRAITANTS

EXERCICE CLOS AVANT LE 31-12-1985 F F

RAPPEL DU PRECEDENT EXERCICE F F

EMPLOI

OUVRIERS ET APPRENTIS ETAM ET CADRES

121 + 122

31-12-1984

30-06-1985

31-12-1985

123

124

0 3

EFFECTIF TRAVAILLANT A L'ETRANGER OU DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER non déclaré dans le cadre "EMPLOI"

1 7

INSCRIRE UN CHANTIER PAR LIGNE SANS REMPLIR LES PEIGNES 811 à 817

- * Factures émises, mémoires et décomptes, déposés et acceptés, ou à défaut, présentés ou devant être présentés avec les montants qui paraissent devoir être retenus.
- * Pour les sociétés en participation (SP), porter le montant calculé au prorata de la participation.

2. VENTILATION DU MONTANT DES TRAVAUX DE BTP DE L'EXERCICE CLOS AVANT LE 31-12-1985 RÉALISÉS A L'ETRANGER OU DANS LES TOM

	PAYS	NATURE DU MAITRE D'OUVRAGE OU DU CLIENT	NATURE DE L'OUVRAGE	ouvrage n'ayant jamais servi		NATURE DU TRAVAIL	en commande directe		MONTANT HORS TAXES ARRONDIS AU FRANC	
				ouvrage ayant déjà servi			reçu en sous-traitance	en participation	ENSEMBLE DES TRAVAUX HORS METROPOLE	DONT TRAVAUX CONFIES A DES SOUS-TRAITANTS
	811	812	813	814	815		816	817	818	819
0 1									F	F
0 2									F	F
0 3									F	F
0 4									F	F
0 5									F	F
0 6									F	F
0 7									F	F
0 8									F	F
0 9									F	F
1 0									F	F
									TOTAL	F



1 6 VII. CHANTIERS DE L'ENTREPRISE (Bâtiment, Travaux Publics, Génie Civil et Agricole)

SIREN

Conseils pour remplir le cadre "CHANTIERS DE L'ENTREPRISE":

Il est souhaitable d'isoler les chantiers les plus importants représentant une part non négligeable de votre activité au cours de l'exercice concerné.
 Pour les chantiers de moindre importance, vous pouvez effectuer des regroupements sur une même ligne de la feuille, à condition que toutes leurs caractéristiques soient identiques (même département et même nature de client et même nature d'ouvrage et même état de l'ouvrage et même nature de travail et même mode de commande).
 Si toutefois vous éprouvez des difficultés à remplir ce document, téléphonez à la personne chargée de votre dossier (voir première page du questionnaire).

MAITRE D'OUVRAGE

- 1 Pour les entreprises privées autres que les banques et les compagnies d'assurance inscrire "entreprise privée"; s'il s'agit d'une banque ou d'une compagnie d'assurance inscrire "banque" ou "compagnie d'assurance".
- 2 Pour les entreprises publiques et nationales, les administrations, les organismes privés ou publics, indiquer le nom en clair.
- 3 Pour les particuliers, indiquer simplement "particulier".

OUVRAGE

Indiquer en clair la fonction de l'ouvrage. Exemples: logement en immeuble, maison individuelle, usine, garage, bureaux, bâtiments agricoles, route, pont...

Distinguer: les ouvrages en construction n'ayant jamais servi, des ouvrages ayant déjà servi (sur lesquels sont effectués des travaux d'amélioration ou d'entretien). Pour cela cocher la case correspondante.

Indiquer de façon précise la NATURE DU TRAVAIL

Ventiler ci-dessous les montants hors taxes de travaux de BTP de l'exercice 1985. Le total doit être égal au total chantiers déclarés en paragraphe III-5 (montant W: ce montant inclut la variation des travaux en cours, quel que soit son signe).

EXEMPLES	NATURE DU MAITRE D'OUVRAGE OU DU CLIENT		NATURE DE L'OUVRAGE	ouvrage n'ayant jamais servi / ouvrage ayant déjà servi		NATURE DU TRAVAIL	en commande directe / reçu en sous-traitance en groupement / en participation			MONTANTS HORS TAXES ARRONDIS AU FRANC	
	numéro du département où a été effectué le chantier									Y COMPRIS LES TRAVAUX CONFIES A DES SOUS-TRAITANTS	DONT TRAVAUX CONFIES A DES SOUS-TRAITANTS
0 0 1 2	D.D.E.		Pont	X		Ossature en béton armé	X			1 546 320 F	0 F
0 0 5 6	Particulier		Maison individuelle	X		Maçonnerie traditionnelle	X			158 400 F	25 322 F
0 0 7 8	Renault		Centre de recherche	X		Menuiserie métallique	X			21 341 F	0 F
0 0 9 5	Education nationale		C.E.S.	X		Installation sanitaire	X			19580 F	0 F
0 0 3 4	Société civile immobilière		Logement en immeuble	X		Plomberie	X			52 370 F	0 F
0 0 4 8	Banque		Bureaux	X		Terrassement en grande masse		X		774 325 F	0 F
0 0 2 7	SNCF		Bâtiment de gare	X		Installation électrique HT	X			145 257 F	32 800 F
0 0 7 7	Entreprise privée.		Usine	X		Ventilation mécanique contrôlée	X			78 485 F	0 F
0 0 8 4	Particulier		Bâtiment agricole	X		Peinture	X			12 751 F	0 F
0 0 7 8	Ville de Versailles		Voirie	X		Entretien de Voirie (égouts)	X			970 423 F	0 F
0 0 5 0	D.R.E.		Parc de loisirs	X		Aménagt d'espaces verts	X			115 233 F	0 F

INSTRUCTIONS POUR REMPLIR CE CADRE

Ne compter ni les marchandises destinées à la revente en l'état (déclarées au poste « achats de marchandises » du compte de résultat), ni les matériels et outillages achetés à titre d'investissements (inscrits à un compte d'immobilisation).

Les montants sont demandés hors taxes, mais y compris les droits de douane afférents.

A défaut de montants détaillés, indiquer le montant total des achats et un pourcentage approximatif par produit.

La liste des produits ci-dessous est suffisamment détaillée pour s'adapter à tous les types d'activités : il est probable que votre entreprise ne sera concernée que par quelques-uns de ces produits.

Montant du poste « achats de matières premières et autres approvisionnements » (comptes 601 + 602 - 6091 - 6092, à l'exclusion des achats de marchandises destinées à la revente en l'état)

..... F

Montant des achats de fournitures non stockables (eau, énergie : compte 6061)

..... F

TOTAL F

Veillez répartir ci-dessous ce total

ARRONDIR AU FRANC

Classe de la NAP				
01	Végétaux et produits horticoles.	Graines, plants. F	0 1
05	Produits pétroliers raffinés.	Carburants, lubrifiants, bitumes.	900 F	901 0 2
06	Électricité.	 F	0 3
07	Gaz.	 F	0 4
08	Eau.	 F	0 5
10	Produits de la sidérurgie.	Poutrelles, palplanches, rails, barres, ronds à béton, fil machine, tôles et feuillards, fer blanc et tôles revêtues. F	0 6
11	Produits de la première transformation de l'acier.	Treillis soudés, armatures à béton, tubes d'acier, profils de bardage en acier. F	0 7
13	Demi-produits non ferreux, cuivre, plomb, zinc, aluminium.	Barres et profilés, laminés et feuilles minces, tubes et tuyaux, profils de bardage en aluminium. Câbles et fils. F	0 8
14	Minéraux divers.	Asphalte, schistes, schistes alphaniques et bitumeux. Terreaux. F	0 9
15	Matériaux de construction et céramique	Sables et graviers, matériaux de viabilité, pierres à bâtir, dalles, pavés et bordures en pierre, ardoises, cendres et scories, produits de remblai, laines de roche. F	1 0
		Produits rouges (briques, tuiles, hourdis), produits réfractaires. F	1 1
		Plâtres et produits en plâtre. F	1 2
		Chaux et ciments. F	1 3
		Béton prêt à l'emploi, éléments préfabriqués et tuyaux en béton ou amiante-ciment, parpaings et bordures en béton. F	1 4

		Grès cérame, appareils sanitaires en céramique, carreaux de faïence, de grès. F	1 5
16	Verre.	Verre plat, miroiterie, laines de verre. F	1 6
17	Produits chimiques de base.	Goudrons, produits de base pour le revêtement, produits noirs, acides, oxygène, gaz comprimés. F	1 7
18	Produits de la parachimie.	Peinture, vernis, colles. F	1 8
		Produits d'entretien, détergents synthétiques, abrasifs, explosifs. F	1 9
20	Produits de la fonderie.	Tuyaux en fonte, radiateurs en fonte, fonte d'édilité. F	2 0
21	Produits du travail des métaux.	Menuiserie métallique, quincaillerie, petits articles métalliques, huisseries métalliques, tôles perforées, métal déployé. F	2 1
23	Accessoires mécaniques et pièces de rechange.	Accessoires mécaniques et pièces de rechange pour les machines-outils. F	2 2
24	Équipements industriels.	Chaudières en fonte et en acier, radiateurs en acier, chaudronnerie, robinetterie, accessoires de tuyauterie, pompes. F	2 3
28	Matériel électrique.	Appareillage électrique, ascenseurs, piles et accumulateurs, matériel d'éclairage électrique, isolants électriques, tubes, lampes, instruments de mesure électrique ou électronique, câbles et fils isolés. F	2 4
44	Produits textiles.	Tapiserie, moquette. F	2 5
48	Produits du travail mécanique du bois.	Bois sciés, coffrages, charpentes, poteaux, traverses, panneaux de menuiserie, parquets, bois collés ou lamifiés, contre-plaqué de coffrage, menuiserie normalisée. F	2 6
50	Papiers.	Papiers peints et autres papiers et cartons. F	2 7
52	Produits en caoutchouc.	Caoutchouc, pneumatiques. F	2 8
53	Matières plastiques.	Produits de la transformation : polystyrène expansé, tubes et tuyaux en plastique, revêtements de sol ou de mur en plastique, plaques et dalles en plastique et thermoplastique, objets divers. F	2 9
	Autres produits (à préciser).	 F	
Total des achats de l'exercice F	5 0

(Ce total doit être égal au total 601 + 602 - 6091 - 6092 + 6061 des comptes du plan comptable révisé).

Rappel du montant des achats de l'exercice précédent

..... F	9 9
---------	-------

